Neuchâtel — No 215 (6 pages) Un numéro 15 centimes Jeudi 15 septembre 1949

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

211me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19½ c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ACTUALITÉ

La République allemande se donne un président

Le premier magistrat de la jeune république allemande de l'ouest a été élu mardi. C'est un professeur de l'université de Stuttgart, M. Théodore Heuss, candidat du parti libéral démocratique, qui a recueilli le maximum de suffrages, après deux tours de scrutin, soit 416 voix sur les 802 électeurs qui étaient chargés de procéder à cette nomination. En effet, on sait que le conseil parlementaire de Bonn avait confié l'élection à une sorte de collège comprenant les 402 députés du Bundestag et un nombre égal de délégués choisis par les « Länder ».

L'élection a donné lieu à une compétition serrée entre M. Heuss et M. Schumacher, chef des sociaux démocrates, qui a recueilli sur son nom 311 voix. C'est grâce à l'appui des petits groupes politiques, dont la tendance de droite est nettement affirmée, que l'Allemagne occidentale n'a pas aujourd'hui un socialiste à la tête de l'Etat.

~~~

Le choix de M. Heuss paraît, au reste, excellent. Homme très cultivé, il est connu pour son esprit pondéré et chacun s'accorde outre-Rhin à reconnaître qu'il saura se mettre au-dessus des querelles politiques et l'autorité dont il jouit dans presque tous les milieux lui permettra sans doute d'aplanir bien des différends.

Au reste, il est utile de relever que les fonctions de M. Heuss sont surtout représentatives. Or, ce n'était pas le cas pour le président de la première république allemande. En effet, la constitution de Weimar — qui fut adoptée il y a juste trente ans — prévoyait dans un de ses articles que le chef de l'Etat pouvait, dans certaines occasions, prendre des mesures d'exception.

A l'époque le maréchal Hindenbourg fit usage de cette clause qui devait hélas ! ouvrir la voie au futur chancelier Hitler. On sait ce qu'il advint par la suite...

~~~

Le président Heuss — et c'est là une attitude qui lui a valu d'emblée la sympathie des Alliés occidentaux — a affirmé son attachement aux principes fédéralistes. La constitution de Bonn consacre d'ailleurs ce principe et donne aux « Länder » la plus large autonomie. Certes, la constitution de Weimar, elle aussi, avait été élaborée par des fédéralistes, mais l'Europe ne devait pas tarder à apprendre à ses dépens qu'il ne s'agissait là en réalité que d'une apparence trompeuse, les provinces ne jouissant en fait d'aucune autonomie réelle quelconque.

Aujourd'hui, la situation est totalement différente en ce sens que les autonomistes allemands sont efficacement appuyés par les puissances occupantes qui paraissent décidées à ne pas renouveler les erreurs commises dès 1919. En effet, on se souvient peut-être qu'à cette époque, les fédéralistes, livrés à eux-mêmes, ont été impuissants à contenir l'assaut des nationalistes qui se faisaient de jour en jour plus agressifs, prélude à la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes.

Avec le recul du temps, apparaît mieux cette erreur majeure. La leçon semble heureusement n'avoir pas été perdue pour tout le monde.

J.-P. P.

DANS UNE LETTRE REMISE A LA PRESSE

Les évêques français précisent la portée du décret du Saint-Office excommuniant les communistes

PARIS, 14 (A.F.P.). — Une lettre signée des cardinaux Liénart, Gerlier, Saliège et Roque a été remise hier matin à la presse pour préciser la portée du décret du Saint-Office portant condamnation du communisme.

Interdiction de lire les journaux communistes

Touchant la propagande communiste, les cardinaux déclarent :

Le Saint-Office met encore en garde expressément les catholiques contre la propagande du parti communiste. Non seulement il leur interdit de participer à la rédaction et à la diffusion des publications et journaux qui favorisent la doctrine ou l'action du parti communiste, mais même de s'adonner à leur lecture.

Nous espérons qu'il ne se trouvera pas un catholique pour se prétendre fils obéissant de l'Eglise tout en prêtant sa collaboration aux multiples publications et manifestations de la propagande communiste. Mettre à leur service sa réputation et son talent d'écrivain ou d'orateur, serait-ce pour traiter de littérature, de musique ou de sports, c'est contribuer à entretenir une dangereuse équivoque en favorisant la tactique d'un parti habile entre tous à séduire les esprits.

Dans la dernière partie de leur lettre qu'ils consacrent à la signification erronée qu'on pourrait donner au décret du Saint-Office, les cardinaux déclarent :

Pas plus aujourd'hui que durant la dernière guerre mondiale, l'Eglise ne veut que les condamnations d'ordre doctrinal qu'elle peut avoir à porter contre l'idéologie dominante d'un Etat constituent une arme qu'elle remettrait à l'un des combattants pour en user contre son adversaire.

L'Eglise prend le parti des travailleurs

Voici la conclusion de la lettre :

Nous comprenons bien la souffrance qu'ont pu ressentir les travailleurs devant la condamnation du communisme. Nous savons qu'ils voyaient surtout en lui un parti agissant et résolu à supprimer les injustices sociales dont ils souffrent et à donner aux ouvriers leur place d'hommes libres dans la profession comme dans la cité. Aussi sommes-nous très émus de leur peine et avons-nous à cœur de leur ôter la douloureuse impression que l'Eglise resterait insensible à leurs angoisses et à leurs aspirations. Il n'en est rien. Après comme avant le décret du Saint-Office, l'Eglise, dans le conflit social, prend nettement parti pour eux.

Loin de se laisser intimider par les attaques dont le décret du Saint-Office pourra être l'objet, qu'ils soient bien convaincus de ceci et qu'ils le disent hardiment : l'Eglise, par sa fermeté vis-à-vis de l'erreur communiste, veut être le meilleur allié des travailleurs dans l'effort qu'ils poursuivent pour réaliser leur idéal de la promotion ouvrière.

Un nouvel incendie dans les Landes

MONT-DE-MARSAN, 14 (A.F.P.). — Le feu a repris avec violence, mercredi matin à 10 h. 30, dans le canton de Mimizan. Le vent très fort qui souffle dans la région fait craindre le développement du sinistre.

Le personnel des centres de défense contre l'incendie de Wesperen, Pontenx, Yehonx et Mimizan s'emploie à combattre le sinistre.

D'autre part, un incendie qui avait pris à Rion-des-Landes, vers 10 heures (heure locale), a pu être maîtrisé après une heure d'efforts.

Le feu reprend près de Mont-de-Marsan

MONT-DE-MARSAN, 15 (A.F.P.). — L'incendie a repris au début de l'après-midi, d'hier dans la forêt de la région de Mont-de-Marsan. Le vent pousse le feu vers l'est.

Tout le matériel et les hommes disponibles ont été dirigés sur les lieux. En fin d'après-midi, l'incendie faisait toujours rage.

D'autre part, l'incendie qui avait éclaté à Bias, dans le canton de Mimizan, a été maîtrisé. Soixante hectares de pins ont été ravagés par le sinistre.

Pour développer le tourisme en Algérie

L'Algérie entend développer son tourisme et permettre notamment aux étrangers de pénétrer dans la ville sainte d'El Hamel. C'est la raison pour laquelle on voit, sur notre photographie, un chef musulman, Sidi Amar Ben Dokman, discuter propagande avec un publiciste zuricois.

Les échos du MONDE

N'est-ce pas un peu tôt ?

Une jeune chanteuse de 11 ans vient d'épouser un chef d'orchestre de 22 ans. Elle fêtera, dans quelques jours, son 12me anniversaire.

Un yacht entreprend le tour du monde

Le yacht finlandais « Rainbow » vient de quitter Kiel pour effectuer un tour du monde en passant par l'Australie.

Propriété du dentiste finnois Allan Raij, le yacht a été construit l'an dernier et équipé pour un long voyage.

Après avoir passé le canal de Kiel, le « Rainbow », avec les quatre hommes qui composent son équipage, mettra le cap sur Plymouth, et de là, par les Canaries, il fera voile vers l'Afrique. Il gagnera ensuite l'Amérique par le canal de Panama, et, de là, se rendra en Australie.

Un referendum féminin

Une école de modes de New-York a organisé parmi ses élèves un referendum sur les qualités qu'elles voudraient posséder et qui sont le lot de quelques privilégiées de ce monde.

Les résultats prouvent que ces demoiselles voudraient ressembler simultanément à une dizaine de femmes célèbres dont la princesse Margaret, pour sa position sociale ; Mme Vijaha Lakshmi Pandi (ambassadeur de l'Inde aux Etats-Unis) pour son intelligence ; Babe Didrikson, une sportive, pour ses belles qualités sportives, dans tous les domaines, précisa-t-on ; Anna Mesimer, physicienne de son état, pour ses réalisations scientifiques ; Mme Henri Bonnet, femme de l'ambassadeur de France, pour son élégance et le chic avec lequel elle remplit ses devoirs d'épouse et de collaboratrice d'un diplomate, et Georgie Hamilton, mannequin, pour ses qualités de mère modèle et de mannequin modèle.

Un chalutier anglais ramène un sous-marin dans ses filets !

L'équipage d'un chalutier anglais de 122 tonnes, le « Non-Desperandum », s'est spécialisé dans la pêche des grosses prises. Il n'en manque pas une dans un rayon de cinquante mètres.

Au large de Campbel-Town, dans la baie de la Cly, les pêcheurs avaient tendu leurs filets quand ils sentirent une formidable traction sur les câbles de remonte. Bien que le chalutier prit une gîte inquiétante, ils firent tourner les cabestans et ramenèrent bientôt dans leurs filets un monstre de 30 mètres de long.

C'était un sous-marin de 1120 tonnes, l'« Alcide », qui naviguait tranquillement entre deux eaux quand il fut ceinturé par les puissants filets. Ramené à la surface sans dommage, le sous-marin fut aussitôt relâché par l'équipage du « Non-Desperandum » qui s'apprêtait à le débiter à la hache quand il s'aperçut de sa méprise.

Un coup défendu que le règlement de base-ball n'avait pas prévu

Un joueur de base-ball qui, au dernier moment, avait manqué un point décisif, ce qui avait entraîné la défaite de son équipe dans le derby local, avait recouru contre la décision de l'arbitre. Motif : un serpent de douze pouces avait pénétré dans son gant.

Le règlement de jeu n'ayant pas prévu ce cas, le joueur a été débouté par les officiels.

L'INGÉNU VOUS PARLE...

LINGUISTIQUE

Dût notre amour-propre national en souffrir, il a bien fallu le constater : le résultat de la votation populaire pour le retour de notre patrie à la démocratie directe a occupé moins de place dans les journaux parisiens que l'annonce de la grève des traminots de Marseille.

Des traminots ? Qu'ès aco ? Si le mot est encore un peu insolite, le sens s'en devine aisément. « Traminot » est apparemment le filleul de « cheminot ». Je n'ai pas sous la main le dictionnaire de l'Académie ; mais je crois bien que ni l'un ni l'autre de ces néologismes ne figurent dans Littré. Ils n'en sont pas pour autant, sauf peut-être pour les ultrapuristes, si condamnables que cela. Encore qu'il souffre un peu d'être parfois confondu avec son homonyme « chemineau », « cheminot » est tout à fait entré dans le langage. Si un autre Coppée s'avisait d'écrire un poème intitulé « La grève des cheminots », aucun pédant n'y trouverait à redire.

Les droits de « traminot », en revanche, n'ont pas encore, à ce que je sache, été consacrés par l'usage. Espérons qu'on lui accordera son « dignus es intrare » avant que les derniers rails des tramways aient été arrachés.

Pour moi, en tout cas, le nom me semble des plus jolis, au point que si j'étais traminot, j'éprouverais quelque vergogne à me mettre en grève et à courir le risque que le bon public, dont ma rébellion léserait ses intérêts, ne me trouvât plus digne de porter un nom aussi agréable à l'oreille.

Je me plais même à souhaiter que le succès de « traminot » gagne les corporations voisines et que les employés du trolleybus s'appellent désormais des « trollinots » et ceux du funiculaire des « funinots ». A l'égard de ce dernier vocable, j'éprouve cependant un scrupule. A cause de son double n, « funinot » me paraît moins joli que « traminot ». Qu'à cela ne tienne : la linguistique est pleine de ressources. Qui nous empêchera de transformer « funinot » en « fulinot », à l'instar des Italiens qui, du latin venenum *ont fait* veleno ?

J'avais dessein aujourd'hui, en saisissant mon stylo, de vous parler de la somptueuse floraison des jardins de Paris, des roses refleuries de Bagatelle et des dahlias du parc de Sceaux, qui attirent dans ces lieux d'élection les foules du dimanche. La grève des traminots de Marseille m'a inspiré un article qui déplaira sûrement à Jean-qui-grogne et peut-être aussi à certains de mes lecteurs et de mes lectrices. Je m'en excuse. Ma plume a été guidée par la fatalité. Les troubles sociaux ont parfois des conséquences imprévisibles et d'une portée incalculable.

L'INGÉNU.

CHOSES VUES ET ENTENDUES

La Finlande, terre de liberté et de progrès

La situation politique à partir de la guerre

Attaquée en novembre 1939 par l'Union soviétique, la Finlande succombait en mars 1940 après cinq mois de lutte héroïque et devait signer le traité de Moscou. Obligée de céder à son puissant voisin l'isthme de Carélie, la ville de Viipuri, la presqu'île de Hanko (Hangö) qui commande l'entrée orientale du golfe de Bothnie et d'autres portions de son territoire, la Finlande s'alliait en juin 1941 à l'Allemagne, dans l'espoir de reprendre les territoires perdus. Les événements lui furent contraires et le gouvernement d'Helsinki dut signer le traité de Paris aux termes duquel elle abandonnait définitivement l'isthme de Carélie, la ville de Viipuri, toute la Carélie orientale, une bande terrain au nord, dans le secteur de Kuolajärvi, ainsi que le territoire de Petsamo sur l'Océan glacial arctique. Si elle récupérait la presqu'île de Hanko, elle devait en revanche céder une bande de terrain à Porkkala, à 25 km. environ de Helsinki.

La Finlande cédait ainsi à l'U.R.S.S. 46,000 kilomètres carrés, soit une superficie supérieure à celle de la Suisse. De plus, elle devait payer un lourd tribut à l'U.R.S.S. au titre des réparations de guerre.

Des temps difficiles

Suomi — le nom finnois de la Finlande — connut alors des temps difficiles. Après avoir été interdits pendant une dizaine d'années, les communistes suscitèrent d'emblée des difficultés. Ils voyaient partout des criminels de guerre. A leurs yeux, les autres partis seuls étaient responsables. La situation s'aggrava singulièrement lorsque fut constitué un cabinet d'extrême-gauche dont le président était M. Mauno Pekkala, démocrate populaire, tandis que le portefeuille de l'intérieur était confié à M. Leino, communiste, et celui de la justice au frère du président, M. Eino Pekkala. M. Leino surtout se mit en devoir de transformer son pays en une démocratie populaire. Il fonda une police d'Etat à direction communiste. L'incertitude était générale, car personne ne se sentait plus en sûreté. Les prisons virent affluer les détenus politiques. Certains d'entre eux furent même emprisonnés deux ans sans qu'une procédure pénale fût ouverte à leur endroit. L'opinion finlandaise finit par se lasser et par critiquer ouvertement la politique du cabinet Pekkala et surtout celle de M. Leino.

Le cabinet Fagerholm

Un changement décisif se produisit au début de 1946, lorsque le ministre de l'intérieur fut l'objet d'un vote de méfiance à la Diète. Il se sentait toutefois si sûr de son affaire qu'il refusa, de prime abord, de s'en aller. Seule l'intervention du président de la république, M. Paasikivi, le contraignit à abandonner ses fonctions. Dès lors, les événements évoluèrent rapidement, et au début de 1948, un nouveau cabinet était constitué. Les socialistes entendaient former un ministère de coalition qui aurait compris les communistes, mais ceux-ci posèrent des conditions telles que l'accord ne put se faire. Le parti socialiste, ne voulant pas collaborer seul avec l'ensemble des partis bourgeois, résolut alors d'assumer lui-même les responsabilités du pouvoir. Sous l'impulsion énergique de M. Fagerholm, le nouveau cabinet renversa la vapeur dans de nombreux domaines. La première mesure fut de dissoudre la police d'Etat, de triste mémoire. La directrice de la radio, une femme aux opinions extrémistes, fut congédiée. Sur le plan économique, il fallut mettre un frein à l'inflation que le précédent ministère avait pratiquée plus ou moins allègrement.

Furieux de leur défaite, les communistes ne cessèrent de semer des embûches dont les dernières furent les récentes grèves qui ont été pour eux un échec sensible, surtout pour ce qui concerne leur prestige à l'égard des masses.

La situation politique

La Diète actuelle comprend 56 agrariens, 54 socialistes, 38 démocrates populaires et communistes, 33 conservateurs, 14 députés du parti suédois et 5 libéraux, soit au total 200 députés. Les prochaines élections générales auront lieu dans deux ans. On trouve donc à la Diète un bloc de 162 députés hostiles au communisme. La scission entre socialistes modérés et socialistes d'extrême-gauche est faite ; l'extrême-gauche, les démocrates populaires, fait désormais cause commune avec les communistes.

(Lire la suite en 5me page)

Le palais du parlement finlandais à Helsinki.

Selon des ambassadeurs américains

L'Europe ne peut faire face à une agression

avec les armes dont elle dispose

WASHINGTON, 14. (Reuter). — Quatre ambassadeurs américains accrédités dans des pays européens ont fait savoir à Washington que l'Europe occidentale ne serait pas à même de faire face à une agression avec les armes dont elle dispose sans une aide substantielle des Etats-Unis. Ces ambassadeurs sont MM. David Bruce, représentant des Etats-Unis en France, Lewis Douglas, ambassadeur en Grande-Bretagne, James Dunn, ambassadeur en Italie et Charles Bay, ambassadeur en Norvège.

La faiblesse des troupes françaises

M. Bruce a indiqué que les troupes françaises ne pourraient même pas effectuer une retraite stratégique avec succès contre un ennemi armé. L'armée qui fut un temps la meilleure d'Europe n'est plus en état de s'opposer à une armée résolue et moderne.

Les troupes françaises, en revanche, lutteraient et combattraient avec enthousiasme et au prix des plus grands sacrifices si elles étaient armées puissamment grâce à l'aide américaine.

M. Dunn, de son côté, a déclaré que l'Italie, en raison du traité de paix, dispose de forces armées inférieures à celles qu'exige la sécurité du pays.

Après l'élection du président de la république

Le chancelier de l'Allemagne occidentale sera désigné aujourd'hui

M. Adenauer sera sans doute nommé à ce poste

BONN, 14 (A.F.P.). — Le président Théodore Heuss a commencé hier matin ses consultations officielles avec les chefs des différents groupes du parlement fédéral au sujet de la désignation du premier chancelier allemand d'après-guerre.

Le président Heuss a reçu en premier lieu M. Kurt Schumacher, président social-démocrate et leader du plus fort parti d'opposition.

Vers la constitution du gouvernement

BONN, 14 (A.F.P.). — Le parlement fédéral se réunira aujourd'hui en séance plénière pour approuver le choix du chancelier proposé par le président de la république fédérale.

Le chancelier formera ensuite son gouvernement.

Vendredi 16 septembre, le parlement se réunira de nouveau pour prendre connaissance de la déclaration gouvernementale et discuter les trois motions présentées par le parti social-démocrate, avec l'appui du parti catholique du centre, et relatives à l'arrêt des démontages d'usines, au transfert de la capitale fédérale de Bonn à Francfort et, enfin, au rattachement de Berlin à l'Allemagne occidentale.

M. Heuss propose la candidature de M. Adenauer

BONN, 14 (A.F.P.). La candidature de M. Conrad Adenauer au poste de chancelier du gouvernement fédéral a été proposée au parlement fédéral par le professeur Heuss, président de la République fédérale allemande. Ce dernier a adressé à cet effet une lettre à M. Erich Koehler, président du parlement fédéral, le priant en même temps de convoquer le parlement fédéral pour aujourd'hui, à 11 heures locales, afin de procéder à l'élection du chancelier.

L'Eglise tchèque placée sous le contrôle de comités locaux

PRAGUE, 14 (Reuter). — Une ordonnance gouvernementale, publiée hier à Prague, autorise les comités nationaux locaux à exercer un contrôle sur les affaires touchant l'Eglise afin — c'est l'ordonnance qui le dit — de sauvegarder la liberté de religion et d'empêcher tout abus de cette dernière contre le régime de démocratie populaire actuel. L'ordonnance les autorise aussi à s'occuper des plaintes ayant trait aux taxes d'église et aux impôts d'église.

Ces autorités pourront prendre connaissance des lettres pastorales et constater si elles contiennent des passages jugés contraires au gouvernement.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Musée d'histoire
du 17 septembre au 30 octobre 1949

EXPOSITION

des œuvres et des collections de

Théodore Delachaux

Peintures - Collections folkloriques
Jouets - Boissellerie, etc.

Entrée gratuite — Fermé le lundi

IMMEUBLES

On offre à vendre, au Landeron, une

maison

familiale et commerciale. Adresser offres écrites à C. P. 828 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

à Bienne-Mâche, bon passage,

MAISON D'ANGLE

avec magasin d'alimentation, trois logements de trois chambres, grand jardin et garage. Eventuellement échange contre restaurant ou hôtel. Renseignements seront donnés par Roth-Bärtschi, Nidau près Bienne. Joindre timbre poste.

OFFICE DES POURSUITES DE CERNIER

Révocation d'enchères

Les enchères du terrain à bâtir article 422 du cadastre de Montmollin, appartenant à **Henri-Louis Cuany**, domicilié à Cortaillod, annoncées pour le lundi 10 octobre, à 15 heures, à l'Hôtel de la Gare, à Montmollin,

n'auront pas lieu

Cernier, le 13 septembre 1949.

Office des poursuites

A vendre **beau**

SOL A BATIR

d'environ 900 m², à la station des « Métaux précieux » du tram de la Coudre. Vue étendue, imprenable. Canalisation d'eau potable, des eaux usées, du gaz, déjà établies et liées au réseau communal, quartier de maisons familiales.

S'adresser à

Zimmermann S. A., Neuchâtel

IMMEUBLE LOCATIF

(région de Neuchâtel), de bon rapport, est cherché (de préférence trois à six logements), immeuble ancien pas exclu, même en état ayant besoin de réparations. — Adresser offres écrites à G. A. 814 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Neuchâtel,

Immeuble locatif moderne

Construction 1949

Situation splendide, dominant la ville. Huit logements de trois pièces, bains, chauffage local. — Rapport brut, 6,4%. Nécessaire après 1er rang: 100,000 fr.

Pour cause de départ, à vendre dans le Vignoble neuchâtelois, une

maison familiale neuve

avec 7000 m² de terrain, pour retraité, jardinier, parc avicole (déjà installé), cinq pièces sur étage. Construction soignée. — Proximité du tram. Arrêt de l'autobus.

A vendre, à Neuchâtel-est, au bord du lac

bel immeuble locatif avec atelier

quatre appartements soignés de trois et deux pièces, confort moderne. Construction 1937 en parfait état d'entretien. Jardin et grève.

Beau terrain à bâtir

haut de la ville. 500 m², arbres fruitiers, vue étendue. Canalisation sur place.

Agence romande immobilière B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

A LOUER

On cherche à échanger un APPARTEMENT de deux pièces, maison moderne, tout confort, contre un de trois ou quatre pièces, mêmes avantages. Adresser offres écrites à F. N. 815 au bureau de la Feuille d'avis.

A Ravoire-Martigny

altitude 1070 m. Dans joli chalet belle exposition au midi, vue, accessible à auto ou à car postal, à louer au mois ou à la semaine; appartement chauffable (électrique ou bois), deux chambres, trois lits, cuisine, W.-C toilette, convient pour convalescent. Renseignements: Tél. 5 53 71 le soir.

A louer

appartement

meublé, à Neuchâtel, tout confort, trois chambres, bains, cuisine, eau chaude, chauffage général. Début d'octobre, pour une durée d'environ six mois. Adresser offres écrites à P. C. 773 au bureau de la Feuille d'avis.

Logement sous chiffres H.B. 717 loué

ENCHÈRES

Enchères publiques de bois de feu

à Neuchâtel, colline du Crêt

Le Service des ponts et chaussées de l'Etat de Neuchâtel fera vendre

Samedi 17 septembre 1949, dès 8 heures, à la Colline du Crêt, à Neuchâtel

130 stères environ de bois de feu (marronnier, pin et tilleul), en lots de 3, 2 et 1 stères.

Conditions : Paiement comptant.

Délai d'enlèvement des bois : 24 septembre 1949.

Office des poursuites et faillites Boudry

Enchères publiques

Jeudi 15 septembre 1949, dès 14 heures, l'Office des poursuites soussigné, vendra par voie d'enchères publiques dans son local des ventes à Boudry :

un grand bureau ministre, quatre places ; un pupitre double ; des tables, un buffet-vitrine ; un buffet une porte ; une banque de magasin avec tiroir-caisse ; une balance automatique « Wistoff » ; un moulin électrique à café ; un lit complet, une table de nuit, des étagères à biscuit ; de la vaisselle, de la mercerie et de la lingerie neuve ; un lot de vêtements et de linges usagés ; un manteau de fourrure, taille 46-48, mouton du Groenland, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites et faillites.

CHAMBRES

Chambre indépendante

au soleil, Beaux-Arts 21, rez-de-chaussée. A la même adresse à vendre accordéon en parfait état

Deux chambres à louer. Cité Martini No 2, Marin.

Jolie chambre

confort, est de la ville, pour étudiant(e) ou employé. Tél. 5 40 59.

Chambre à louer à jeune homme sérieux. Confort. — Bellevaux 11.

Jolie

chambre meublée

pour monsieur (employé). S'adresser: rue Pourtalès No 5, 3me étage.

Chambre à louer. Rosière 5, à gauche.

Très belle chambre. — Demander l'adresse du No 780 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour couple âgé ou personne seule

à louer pour le 1er octobre ou date à convenir, belle grande chambre meublée ou non, avec terrasse. Vue superbe. Prix modéré. Home de l'Ermitage, Neuchâtel. Téléphone 5 33 14.

A louer

chambre indépendante

dans villa, vue, soleil, quartier du Mail. Téléphone 5 30 46.

PENSIONS

Chambre

à louer, avec bonne pension, Fontaine-André 5, rez-de-chaussée, à droite.

Beau studio, avec pension, pour jeunes gens. Centre Tél. 5 20 95.

Jolie chambre avec pension, dans villa, pour étudiant ou employé. — Peseux. Tél 6 13 58

A louer chambre avec très bonne pension. Beauregard 11. Tél. 5 35 86.

Pension famille pour jeunes gens. Belle chambre meublée à louer avec pension soignée. — Mme Salandrin, faubourg de l'Hôpital 41. Tél. 5 13 76.

Belle chambre, vue, soleil, salle de bains, pour demoiselle, éventuellement pension dans le bâtiment. S'adresser à J.-P. Comtesse, Manège 50.

Pour le 15 octobre à Lausanne

A louer dans maison tranquille sous-gare, **beau studio** et pension, soleil, balcon, piano, pour étudiant. — Préférence sera donnée à personne rentrant dans son foyer pour le week-end. — **Ed. Duc, Mon-Loisir 12, Lausanne. Tél. (021) 2 74 26.**

On cherche

pour jeune homme, faisant ses études à Neuchâtel,

chambre avec pension

dans bonne famille à partir du 15 octobre. Offres à Mme H. Glarner, Randenstrasse 75, Schaffhouse.

Pensionnaires

pour la table seraient acceptés. Demander l'adresse du No 825 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer belle chambre avec pension soignée, au centre. S'adresser : Boine No 2.

Chambre avec pension, à 5 minutes de la gare. Tél. 5 12 95.

Pour jeune homme, jolie chambre, vue, confort, avec ou sans pension. — Tél. 5 58 79.

A louer belle chambre, avec bonne pension, près de l'Université. Rue de l'Eglise 6, 1er, à gauche.

DEM. A LOUER

Chambre indépendante, non meublée, est demandée en ville. Adresser offres écrites à J. K. 812 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

une grande chambre non meublée. Adresser offres écrites à S. A. 816 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour tout de suite, région de Neuchâtel, un

un logement de quatre pièces

ou maison familiale quatre-cinq pièces. Adresse : Case postale 67, Neuchâtel, Gare 2.

On cherche une grande chambre non meublée comme

garde-meubles

Adresser offres écrites à G. R. 824 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux personnes tranquilles cherchent APPARTEMENT de deux ou trois chambres. Pied-à-terre, rez-de-chaussée ou 1er, en ville. Adresser offres écrites à B. L. 831 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée cherche **chambre confortable** ensoleillée. Adresser offres écrites à H. A. 826 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche un

GARAGE

au mois ou à l'année, si possible pas trop éloigné de la place Purry. Téléphone 5 57 02, heures de bureau.

On cherche

appartement

de quatre ou cinq pièces, confort. Eventuellement échange contre appartement trois chambres tout confort (100 fr. chauffage compris), à Neuchâtel. Adresser offres écrites à T. U. 829 au bureau de la Feuile d'avis.

Colombier

On demande à louer des

locaux pour bureaux

au centre du village. — Adresser offres écrites à Z. X. 822 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

JEUNE FILLE

pour les travaux du ménage (deux personnes). Ecrire à Mme Samuel Jéquier, Hôpital 10, Fleurier.

Fabrique d'appareils électriques cherche

sténo-dactylo

qualifiée, pour français et allemand et travaux de secrétariat. — Adresser offres écrites à A. E. 771 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de voitures d'enfants cherche pour ses articles de première qualité

représentant

ayant de l'initiative, solvable et disposant de locaux au centre de la ville. (Eventuellement commerce à l'étage.) — Adresser offres sous chiffres X. 5358 T., à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche un

mécanicien-outilleur

capable

Faire offres détaillées à Galvanover S.A., les Verrières

Fabrique de la place cherche

employé (e) de commerce

connaissant l'allemand, pour service des commandes et facturation. — Travail indépendant. — Place stable. Adresser offres écrites à X. A. 794 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune chauffeur

connaissant l'entretien des voitures, pouvant conduire occasionnellement et être occupé à divers travaux, trouverait place pour entrée immédiate dans une entreprise de Neuchâtel. Inutile de faire offres sans références et prétentions. Adresser offres écrites à S. R. 789 au bureau de la Feuille d'avis

Nous engageons

ouvrières brunisseuses

au courant du travail ou débutantes

Personnel de nationalité suisse seulement.

Se présenter à
l'ORFEVRERIE CHRISTOFLE, à Peseux,
entre 8 et 12 h. ou 14 et 18 h.,
samedi après-midi excepté.

Je cherche

fille de cuisine

pour tout de suite, ménage de quatre personnes. Salaire à convenir. Adresser offres écrites avec photographie à M. D. 770 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Orphelinat cantonal à Dombresson, engagerait

une blanchisseuse-repasseuse

Place stable. Interne ou externe. Conditions de travail intéressantes. Faire offres détaillées à la direction qui renseignera

URGENT

Je cherche personne pour aider au ménage, pouvant coucher à la maison. Adresser offres écrites à H. P. 793 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

personne

libre le matin pour faire du travail de femme de chambre dans un ménage très soigné. Adresser offres écrites à K. L. 759 au bureau de la Feuille d'avis

On cherche tout de suite

jeune fille

pour le service du café et aider un peu au ménage. Adresser offres avec copies de certificats à l'hôtel de la Poste, Lignières. tél. 7 92 61.

On demande

sommelière capable

connaissant la restauration. Entrée immédiate. Faire offres au buffet de la gare, Payerne (Vaud). Tél. 6 26 34.

On cherche jeune fille de confiance en qualité de

volontaire

auprès de deux enfants et pour aider au ménage. Place facile. Bons traitements. Entrée: 1er novembre 1949. Famille E. Styner, boulangerie-pâtisserie, Grossaffoltern/Berne.

Boutonnières

Personnes sachant bien faire les boutonnières trouveraient travail pour en faire à domicile, éventuellement on donnerait aussi à faire des pantalons Offres à case postale 12481, Neuchâtel.

On demande pour la Fête des vendanges

sommelières « extra »

et femmes pour la cuisine et l'office. Demander l'adresse du No 819 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

jeune fille

pour aider au ménage et à l'office. Demander l'adresse du No 820 au bureau de la Feuille d'avis.

Gouvernante

bien au courant des travaux ménagers, pouvant travailler seule est demandée pour petit ménage. Adresser offres écrites à M. B. 813 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche personne soigneuse pour travaux de

COUTURE

à domicile. Adresser offres écrites à A. B. 834 au bureau de la Feuille d'avis

Dans grand village du Vignoble, on cherche

jeune fille

connaissant tous les travaux du ménage. Place stable, bien rétribuée. — Entrée en fonctions immédiate. Adresser offres écrites à P. M. 830 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

présentant bien, parlant français et allemand, cherche place dans tea-room ou en qualité de demoiselle de buffet. — S'adresser à Nelly Struchen, Vendlincourt (Jura bernois). Tél. 7 44 71.

Employé

marié, 31 ans, parlant allemand, français et anglais, possédant diplôme commercial, bonnes connaissances techniques et mécaniques cherche place. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à B. J. 795 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune demoiselle

cherche pour les après-midi, place de fille de salle ou éventuellement d'aide de ménage. Adresser offres écrites à W. A. 750 au bureau de la Feuille d'avis

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, sérieuse et capable, au courant des travaux de bureau et de la correspondance dans les deux langues,

cherche place en Suisse romande

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à case postale 574, Neuchâtel 1.

Jeune fille cherche place dans **TEA-ROOM** pour le 1er octobre ou date à convenir, où elle pourrait se perfectionner dans le service. Demander l'adresse du No 776 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 5 15 86.

JEUNE FILLE

20 ans, capable, parlant français, allemand, cherche place dans confiserie-

tea-room

Entrée: 15 octobre. — Adresser offres écrites à C. H. 782 au bureau de la Feuille d'avis

Italien, actuellement en Suisse, travaillant en qualité

d'agriculteur jardinier

cherche place aux environs de Neuchâtel. Faire offres à l'hôtel de la Couronne, Saint-Blaise

Couturière

expérimentée cherche place à Neuchâtel dans atelier ou maison de confection. Offres sous chiffres P 5304 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

pour jeune fille place de

volontaire

dans bonne famille pour se perfectionner dans la langue française. Parle allemand et italien, notions de français. Offres : famille Schorno, hôtel Suvretta, Lugano.

On cherche pour jeune fille de 16 ans, de bonne famille,

place dans ménage

où elle pourrait apprendre la langue française. Adresser offres à famille Ramseier, tourneur, Ostermundigen (Berne).

DAME

44 ans, bonnes éducation et présentation, sérieuse et active, cherche occupation à Neuchâtel (commerce ou industrie). Adresser offres écrites à P. O. 823 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

ayant déjà travaillé à l'usine, cherche place de manœuvre. Neuchâtel-Saint-Blaise. Faire offres écrites sous G. A. 833 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 18 ans, cherche, pour tout de suite, place de

volontaire

dans maison de commerce ou institut pour apprendre la langue française. Adresser offres à A. Lang, eaux minérales Sursee (Lucerne).

A VENDRE

Suisse établi à la Côte d'Azur vend à tout prix sa voiture, 4 C. V.

« Renault »

parfait état, le vendredi 16 courant. Visible aux Sarrs 51, à Neuchâtel.

GEDO le disait que l'on redemande Chavannes 16

A vendre un manteau de pluie brun, pour dame, taille 46 et un manteau de pluie beige, pour enfant, de 8 à 10 ans, un costume tailleur brun, taille 42, un costume tailleur pied de poule, taille 38 Demander l'adresse du No 783 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 5 43 91.

PIANO

brun, en bon état, marque « Escher », Zurich, à vendre. Maillefer 18. Téléphone 5 58 97.

A vendre

ACCORDÉON

diatonique, à bas prix, à l'état de neuf. Demander l'adresse du No 832 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre beau

PIANO

brun « Gaveau », avec cadre de fer, belle sonorité. 550 fr. (rendu sur place). Mme Visoni, Parc 12, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (039) 2 39 45.

A vendre

MEUBLES

d'occasion, pour cause imprévue. Demander l'adresse du No 827 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter machine à tricoter

«DUBIED»

jauge 60 cm. Offres à case 16015, Berne 11.

Je suis acheteur de

vendange blanche

toute quantité. Paiement comptant. Adresser offres écrites à L. A. 821 au bureau de la Feuille d'avis.

Achat

Bijoux et argenterie usagés
Brillants

H. Vuille

vis-à-vis Temple du bas

On cherche à acheter des

motos

pour la démolition et une

bicyclette de fillette

de 8-10 ans, si possible en bon état. Demander l'adresse du No 803 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

machines «Dubied»

de toutes mesures. Adresser offres écrites à D. E. 818 au bureau de la Feuille d'avis.

Grâce à son
outillage moderne
à son
grand choix de caractères
à son
riche assortiment de papiers

L'IMPRIMERIE CENTRALE
Rue du Concert 6

vous donnera
toute satisfaction

PERDUS - TROUVÉS

PERDU

dimanche soir, sur la route de Brot-Dessous à Yverdon, une sacoche de moto contenant: un complet salopettes, pantalon imperméable et divers outils. La renvoyer contre récompense à F. Delachaux, à Brot-Dessous.

A réclamer aux bains de la Maladière,

boléro

bleu roi.

AVIS MÉDICAUX

Docteur BERSIER
oculiste F.M.H.
Tél. (038) 5 52 45
ABSENT
cet après-midi

PROF. MÉDICALES

Mlle BEINER
Pédicure
ABSENTE
jusqu'au 1er octobre

INSTITUT DE BEAUTÉ

Luce

Mme N. Barbey - Esthéticienne diplômée
13, Evole (trois minutes de la place Purry)
Tél. 5 38 10

C'est le moment ! Pour votre PEELING, le rajeunissement efficace de la peau.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LES AVENTURES DE ROLAND DURTAL

GALLOIS, PICOCHE & Cie

par 18

Georges Hoffmann et Marcel de Carlini

— A ton aise, mon vieux, grogna l'inspecteur. Pourvu que ton chauffeur ne conduise pas comme un écervelé...

Déjà Picoche s'installait au volant et appuyait sur le démarreur.

— Encore une chose, mon petit Picoche, lui souffla Durtal. Demain, je voudrais que tu te mettes en chasse...

— Oui ?

— Prends le bottin et tâche de découvrir le vitrier qui a posé un carreau chez les Paganel le mois dernier. Tu saisis ?

— Au poil !

— Je voudrais savoir si par hasard il n'a pas égaré dans la maison, à cette occasion, un pain de mastic. Ce sont des choses qui arrivent, n'est-ce pas ?

Picoche éclata d'un rire clair :

— Vous parlez, M'sieur Durtal ! C'est affreux, en ce moment, ce que les choses disparaissent ! A croire qu'y a des types qui les apprivoisent, pas possible ! On s'occupera de ça demain patron !

A travers la portière, Durtal tendit la main à Gallois :

— Au revoir, mon vieux ! Et merci de m'avoir procuré l'occasion de faire la connaissance de ton ami Paganel ! Son pastis est vraiment excellent ! Bon retour !

Un instant, Durtal demeura immobile au bord du trottoir, à regarder la voiture s'éloigner. Puis, lentement, il longea le mur qui séparait de la route le jardin de Vinatier et s'arrêta enfin devant le petit portail de bois. Celui-ci s'ouvrit sans grincer et Durtal s'engagea sur le chemin de ciment qui conduisait à la porte de la maisonnette. Arrivé là, un éclair de sa lampe de poche lui désigna la poignée d'une sonnette à l'ancienne mode. Un instant, il écouta. Aucun bruit ne venait de l'intérieur de la maison. Alors, il tira sur la poignée et une clochette grêle retentit, tout près.

On entendit quelqu'un marcher, derrière la porte. Il y eut un instant de silence puis une voix d'homme demanda :

— Qui est là ?

— Un ami de Maître Bachollet, l'avocat. Je voudrais voir Mme Vinatier, s'il vous plaît, répondit Durtal.

Il y eut un nouveau silence. Puis, la porte s'ouvrit à demi et la lumière de la lampe suspendue au plafond de la cuisine par laquelle on accédait au logement de Vinatier aveugla Durtal. La silhouette d'un adolescent s'encadrait entre la porte et le chambranle.

— Qu'est-ce que vous lui voulez, à ma mère ? demanda le jeune homme, sans aménité. On pourrait pas la laisser tranquille, non ?

Durtal le repoussa doucement pour entrer. Puis, quand il fut à l'intérieur de la pièce, il répondit :

— C'est dans l'intérêt de votre père que je viens vous voir, mon jeune ami.

L'autre referma la porte avec humeur et grogna :

— On dit ça ! Et puis, c'est comme cette crapule d'inspecteur... Tout ça, c'est canaille et compagnie ! Enfin, si vous y tenez... Asseyez-vous ! Je vais dire à ma mère que vous êtes là. On reste à la cuisine, pas vrai ?

Durtal considérait son interlocuteur. Dix-huit ou dix-neuf ans. Un chandail de laine qui moulait un torse de gymnaste. Mais les yeux étaient fuyants, la bouche un peu tordue par un mauvais rictus...

— J'espère que Mme Vinatier n'est pas encore couchée ? s'informa Durtal avec une grande courtoisie.

— Sûrement pas ! Tenez, je l'entends qui descend...

Effectivement, une femme d'une soixantaine d'années surgissait d'un escalier qui aboutissait directement dans la cuisine. Elle avait un œil inquiet, effaré, de mère poule dont on menace les poussins. Et pourtant tout son visage respirait une bonté placide, reposante, un peu molle.

— Je m'excuse de vous recevoir comme ça, Monsieur, balbutia-t-elle. Mais, vous comprenez, à la cuisine, il fait plus chaud...

Durtal s'inclina :

— C'est moi qui m'excuse, Madame, de l'heure indue. Mais, j'étais dans le quartier. J'en ai profité...

Le fils Vinatier grinça :

— Ah ! Vous venez de chez l'autre?

Puis, avec un brusque accès de fureur :

— Qu'est-ce qu'on attend pour l'arrêter, celui-ci ?

Comme le détective ne répondait pas tout de suite, Louis Vinatier avança, presque menaçant :

— Quoi ? Vous espionnez des deux côtés, pas vrai ?

La mère s'interposa, effrayée :

— Ne l'écoutez pas, Monsieur ! Quand il a bu deux ou trois apéritifs, il ne sait plus ce qu'il raconte !

Louis se retourna vers elle :

— Dis tout de suite que je suis saoul ! Parce que je vois clair !

Durtal fit un pas en avant. D'une voix brève, un peu dure, un peu sèche, il remit les choses au point.

— Monsieur Vinatier, fit-il, je suis un ami de maître Bachollet, l'avocat de votre père. C'est lui qui m'a demandé de reprendre l'enquête. Il y a, dans cette affaire, un certain nombre de points obscurs. Aidez-moi à les éclaircir, et nous arriverons peut-être à établir l'innocence de votre père. Voulez-vous m'aider ?

La mère Vinatier eut un élan de tout le corps vers le détective. Joignant les mains, elle s'écria :

— Vous aider ? Oh ! de tout notre cœur, Monsieur !

Puis, baissant le ton, un peu honteuse, elle ajouta, timidement :

— Bien sûr, mon mari, il est colère... tout d'une pièce... Et puis, les autres, ils nous en ont tant fait ! Mais, pour ce qui est de tuer quelqu'un, ça non ! Moi, je vous le dis, Monsieur, c'est pas possible !

Durtal objecta :

— Il haïssait pourtant les Paganel?

Louis intervint, amer, haineux, soufflant une haleine d'alcool sous le nez de Durtal impassible :

— Ça vous épate, hein ? Des gens si bien élevés, les Paganel ! N'empêche qu'il n'y avait pas de saleté qu'ils ne cherchent à nous faire ! S'ils en avaient eu le courage, ils nous auraient marché sur les pieds, en passant ! De la racaille, oui ! Moi, un jour, je lui ai craché à la figure, au Frédéric ! Vous croyez qu'il s'est aligné ? Rien du tout ! Il s'est essuyé la figure avec son mouchoir et il est allé se plaindre à la police ! Salaud, va !

Le regard droit de Roland Durtal, planté dans les yeux du jeune homme, obligea celui-ci à baisser la tête.

— Un vieillard de soixante-dix ans, Louis, remarqua sans violence le policier. Et vous en avez dix-neuf !

La mère tenta d'excuser son fils :

— Il est violent aussi, le petit... Comme son père ! Mais il n'est pas méchant, Monsieur ! Bien sûr, ça fait le jeune homme ! Des fois, ça boit des verres plus que de raison ! Mais le fond est bon, je vous assure ! Il faut bien que jeunesse se passe !

Brutalement, Durtal saisit Louis Vinatier par le bras, pour l'obliger à le regarder en face. Le garçon tenta de se dégager, mais Durtal tint bon.

— Où étais-tu, Louis, le soir du crime ? demanda-t-il brièvement.

L'autre eut un ricanement mauvais:

— Où j'étais ? Est-ce que ça vous regarde ? Vous êtes donc un flic, vous aussi ? Non ? Alors, qu'est-ce que ça peut vous faire ? Si j'ai découché, c'est mon affaire, pas vrai ?

— Ah ! Tu as découché ?

La pauvre vieille était aux cent coups. Elle chercha à raisonner son fils :

— Louis, tu vois bien que Monsieur te demande ça sans mauvaise intention !

Mais le jeune homme, qui d'une secousse s'était dégagé de l'étreinte du policier et était passé de l'autre côté de la table, faisait front, à présent :

— De quoi y s'mêle, celui-ci ? Un policier comme les autres, qui cherche à nous tirer les vers du nez ! T'as donc pas encore compris, ma pauvre mère ?

(A suivre)

Tissus d'automne

Enfin pour madame le tissu idéal...

Vous pouvez, sans crainte, Madame, vous confectionner une

ROBE ÉLÉGANTE

Nous vous conseillons

LUXOR

Pure laine

Se fait en uni dans 12 coloris mode

noir
marine
marine clair
royal
lavande
maïs
brun
vert
turquoise
gris
fraise
fuchsia

Largeur 130 centimètres

8.90 le mètre

La maison renommée par la haute qualité de ses tissus

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Mesdames,

Une magnifique

collection «Automne-Hiver»

de jersey-tricot vient d'arriver au

JERSEY TRICOT
Mme E. MENNET
TÉL. 5.41.24
PAVÉS 14
NEUCHÂTEL

en 130 cm. largeur minimum) depuis Fr. 14.90 le m.
en 330 cm. (largeur maximum) depuis Fr. 28.80 le m.

Prix d'une coupe, d'un faufilage, d'un premier essai par une couturière, Fr. 9.— à 15.—

Couvercles en verre
SPARTRA

Deux cents fois plus isolants qu'un couvercle en métal, ils ferment aussi mieux parce qu'ils sont plus lourds. Vous pouvez suivre la cuisson sans refroidir en soulevant le couvercle. Chaque modèle convient à trois grandeurs de casseroles.

18/22 cm.	20/24 cm.	22/26 cm.	26/30 cm.
8.-	9.-	9.50	11.50

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

Mélasse
le kg. 1.65 5 %
(se munir d'un récipient)
Paul Fraehler
BELLEVAUX 8
Tél. 5 24 59
Service à domicile

POISSONS du lac et filet
POISSONS de mer frais
Eg. Benaud comestibles
MONRUZ, 64 - Mtd - CH. POST - IV 3834
Tél. 5 31 96 - 5 57 90

TOUJOURS DU NOUVEAU
SOLDES ET OCCASIONS - MARCELLE RÉMY
Passage du Neubourg sous la voûte, tél. 5 12 43.
Secrétaires, divans, armoires, commodes, lavabos, tables, chaises, pendules, machines à coudre, berceaux, duvets, cuivres, dressoirs, radios, guéridons, matelas, glaces, fauteuils, livres, souliers, habits.

Ebénisterie
René Racheter
Avenue Dubois 2 — Tél. 5 40 97
VENTE de
chambres à coucher
chambres à manger
studios

Baillod S.A.
NEUCHATEL

Dès aujourd'hui
CHOUCROUTE
Lard fumé - Salé
Wienerli
Schublig
Porc fumé, etc.
Boucherie-Charcuterie
LEUENBERGER
Rue du Trésor
Tél. 5 21 20

STOCK U.S.A.
MANTEAUX DE PLUIE
WINDJACKS
JAMBIÈRES pour VÉLOS et MOTOS
CAPUCHONS
COUVERTURES
COMPLETS IMPERMÉABLES
E. SCHORPP Chapelle 26 - PESEUX Tél. 6 18 73

ARTICLES DE FÊTES
COTILLONS - BALLONS
SERPENTINS - BOULES
CONFETTI
FARCES - DÉCORATIONS
chez le sécialiste
M. Vuilliomenet L'Arc-en-ciel
11, rue Saint-Maurice, Tél. (038) 5 46 87
NEUCHATEL

POISSONS
frais du lac
TRUITES
PALÉES
BONDELLES
et filets
Filets de perches
Filets de vengerons
Poissons de mer
Filets de dorsch
Cabillauds
gros et détail
LEHNHERR frères
NEUCHATEL
Tél. 5 30 92

Une tache à votre habit !
vite un flacon de
Mencioline
LE MEILLEUR DÉTACHANT
Le flacon Fr. 1.70
Dans les pharmacies et droguerles seulement

A vendre une
CUVE
en chêne, contenance : 1800 litres, en bon état. bas prix. Tél. 7 61 67.

LARD
de bajoue
avantageux
BOUCHERIE
R. MARGOT

UN BISCUIT SPRATT'S
Spratt's REG. U.S. PAT. OFF.
pour chaque race de chien
Rayon complet pour tous les accessoires
H. LUTHY
Terreaux 8
NEUCHATEL

Camions à vendre

Camionnette
Citroën
1½ tonne, 1947, 10 CV. Camion
Chevrolet
1939, 3½ tonnes, avec pont bâché. Camionnette
Bedford
1½ tonne, sortant de revision et peinture neuve. Demander tous renseignement au Tél. (038) 6 11 12

A vendre beau
chow-chow
noir, dix mois, excellent pedigree, J. Duport, Poudrières 1.

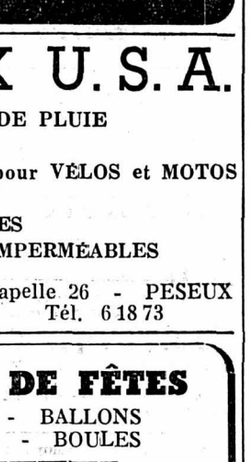

LE BON FROMAGE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16

BELLES TOILES CIRÉES
en toutes largeurs et pour rayon, en 45 cm. de large, à 2 fr. 50 le m. Au Gagne-Petit, Mlle M. Loth, Seyon 24 a.

Tirage 1er octobre
1 GROS LOT de Fr. 50.000.-
1 LOT de Fr. 20.000.-
4 LOTS de Fr. 5.000.-
5 LOTS de Fr. 2.000.- etc.etc.

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

URGENT !
Economisez l'eau
en buvant des vins
« MEIER »

Bouteilles à tomates
¼ ½ l.
-.65 -.85 fr.
Baillod S.A.
NEUCHATEL

Un parasoleil
vous est toujours utile pour obtenir le meilleur rendement de vos photographies.
PHOTO
ATTINGER
7, pl. Piaget-3, pl. Purry
NEUCHATEL
Grand choix d'accessoires.
Travaux de qualité

« CHEVROLET »
1947
ayant peu roulé, état de neuf, à vendre. — Tél. 6 16 85.

Reblochons français
Camemberts français
Roquefort français
Trois délicieuses spécialités de
l'Armailli
HOPITAL 10

L'article réclame des magasins Meier S.A
Pois américains
—.95 c. la boîte
+ Icha
Avec timbres escompte

A vendre une
moto «B.S.A.»
250 cm³, 1948 ; une
« Vespa »
1948
Parfait état
Au magasin
M. BORNAND
POTEAUX 4

A vendre
LIT COMPLET
à deux places. S'adresser Ecluse 48, 4me, téléphone 5 58 82.

A vendre
FRIGOS
de 45, 75 et 100 litres, 3 ans de garantie. Prix avantageux.
Frigo-Service Quain
CORTAILLOD

A vendre un
VOILIER
« Yollenkreuzer », 20 m2, en acajou, parfaitement aménagé, état de neuf. — Adresser offres écrites à R. S. 95 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à bas prix, pour cause de départ,
CABRIOLET « OPEL »
décapotable, modèle 1934, quatre places, intérieur de cuir, six cylindres, 9 CV, deux roues secours. — Adresser offres écrites à L. L. 787 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle
poussette beige
à vendre. Très bon état. 90 fr. — Muller, Côte 135.

Occasion
A vendre cuisinière à gaz blanche, avec trois feux, chauffe-plats et un four. 80 fr. — Tél. 7 14 25, Dombresson.

A vendre une belle voiture
« Ford » V 8
Adresser offres écrites à S. M. 817 au bureau de la Feuille d'avis.

PRIX COURANT :
Nos derniers arrivages
TAPIS MOQUETTE LAINE

2 x 3	Axminster médaillon	Fr. 200.—
2 x 3	Axminster sans médaillon	Fr. 220.—
2 x 3	Jacquard avec et sans médaillon	Fr. 250.—
2 x 3	Jaccard classiques	Fr. 270.—
2 x 3	Jacquard	Fr. 290.—
2 x 3	Axminster	Fr. 295.—
2 x 3	Jacquard qualité lourde	Fr. 280.—
2 x 3	Jacquard la	Fr. 335.—
2 x 3	noué genre perse	Fr. 375.—
2 x 3	Jacquard très serré	Fr. 410.—
2 x 3	Jacquard très fin	Fr. 500.—
2 x 3	Suisse, Orient et Berbère	Fr. 750.—
230 x 320	moderne	Fr. 260.—
235 x 320	Jacquard	Fr. 310.—
235 x 320	Jacquard très serré	Fr. 525.—
250 x 350	Jacquard	Fr. 450.—
160 x 235	Jacquard clair	Fr. 135.—
160 x 235	Jacquard avec et sans médaillon	Fr. 195.—
140 x 200	Jacquard	Fr. 125.—
140 x 200	Jacquard la	Fr. 140.—
140 x 200	Jacquard très serré	Fr. 225.—

Choix immense

Visitez sans engagement

LA MAISON DU TAPIS

Spichiger & Cie
Neuchâtel 6, Place-d'Armes

Une bonne montre s'achète chez
F. JACOT-ROSSELET
St-Honoré 1, 1er étage, Neuchâtel

TAPIS

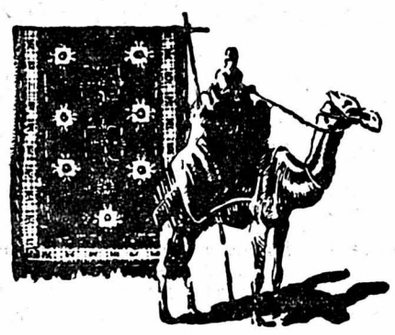

Du plus modeste au plus fin

vous le trouverez chez

E. Gans-Ruedin
BASSIN 10 - NEUCHATEL

POUR VOS
COMBUSTIBLES
adressez-vous à
LOUIS GUENAT
Maillefer 19 - Tél. 5 25 17
Charbons - Mazout - Bois

« GERLES »
bois du Risoux 1er choix, disponibles tout de suite, ainsi que
Brantes à vendanges - Fustes à vins
Bossettes - Vases ovales depuis 70 l.
Visitez notre stand au Comptoir suisse, halle 5, stand 586.
Tonnellerie L. Matthey & fils
VALLAMAND Tél. (037) 8 51 30

MESSIEURS

Nous avons pour vous une magnifique collection de chaussures :

Avec semelles de crêpe depuis . . . . . Fr. 35.80
Avec semelles de caoutchouc depuis . . . . . Fr. 37.80
Avec semelles de cuir depuis . . . . . Fr. 26.80

VOYEZ NOTRE VITRINE

Kurth Neuchâtel

Problèmes de lessives ?...
Un spécialiste
Ch. WAAG machines à laver
NEUCHATEL - Manège 4 - Tél. 5 29 14
Se fait un plaisir de venir sur place et de vous proposer la machine qui vous convient. Seule maison s'occupant uniquement de buanderie; avec atelier de revision.

BAS DE VARICES élastique ou en Coton
A. DEILLON
NEUCHÂTEL COQ D'INDE 24 TÉL. 5 17 49

NEUCHATEL FÊTE DES VENDANGES

DIMANCHE 2 OCTOBRE 1949
DÉPART DE L'UNIVERSITÉ
à 15 heures précises

Grand cortège en circuit fermé. Environ 1000 participants. — Prix des places : places assises, Fr 3.50, 4.—, 5.— et 6.— ; places debout, Fr 2.50 (enfants et militaires, Fr. 1.—). Billets d'entrée en vente d'avance : Bureau officiel de renseignements ; Au Ménestrel S. A. ; Hug & Co ; Librairie Berberat, sous l'hôtel du Lac ; Mme Betty Fallet, cigares, à Neuchâtel — Trains spéciaux et fortes réductions sur les prix des billets. Consultez les affiches. Renseignements aux guichets des gares. Service de logements au Bureau officiel de renseignements, Neuchâtel, tél. (038) 5 42 42. La fête ne sera pas renvoyée.

APOLLO

Tél. 5 21 12

Dès aujourd'hui
à 15 h. et à 20 h. 30
En première vision à Neuchâtel

Une femme cherche sa victime !

Un drame intense

GLENN FORD
dans
TRAQUÉE
avec
JANIS CARTER BARRY SULLIVAN

SAMEDI ET LUNDI MATINÉES à 15 h. **PARLÉ FRANÇAIS** DIMANCHE : RELACHE

LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Fondée en 1872

a l'honneur de porter à votre connaissance que les bureaux de
Monsieur Paul ROBERT
Agent général pour le canton de Neuchâtel
sont transférés dès le 12 septembre 1949 à l'adresse suivante :
« Immeuble de La Genevoise »
Place de la Gare (entrée Jaquet-Droz 60)
La Chaux-de-Fonds

Les numéros de téléphone — (039) 2 22 18 — et de chèques postaux — IV b 1448 — restent les mêmes.

Monsieur PAUL ROBERT se tient, ainsi que ses collaborateurs, à votre entière disposition pour vous renseigner sur nos diverses formes d'assurances sur la vie, rentes viagères, assurances maladie et complémentaire maladie.

DIRECTION GÉNÉRALE.

Septembre 1949.

THÉATRE

DÈS CE SOIR, à 20 h. 30
Pour 3 jours seulement
jusqu'à samedi soir

ROY ROGERS
le roi des cow-boys
dans son premier
grand film en couleurs
Les cloches de San-Angelo
UN FAR-WEST CAPTIVANT
et un deuxième film
LE SECRET DES TROIS ANNEAUX
Dimanche du Jeûne, pas de cinéma Tél. 5 21 62

Caisse maladie suisse Grutli

Dès ce jour, le bureau est transféré
Rue Saint-Maurice No 2
(2me étage)
Heures de réception :
Du lundi au vendredi : de 15 h. 45 à 18 h. 45
Samedi : de 9 h. à 10 h. 30

Transport Bâle-Neuchâtel

Quel camion prendrait transport en retour. S'adresser : Feuz, Ecluse 76, ville.

Pratiquez la **respiration hindoue** et la **gymnastique harmonique** pour obtenir santé et jeunesse
Mme Droz-Jacquin
professeur
Rue Purry 4
NEUCHATEL
Tél 5 31 81

Ligue contre la tuberculose

Neuchâtel et environs

RADIOPHOTOGRAPHIES ISOLÉES

Prochaine séance : 24 septembre
Inscriptions sur appel téléphonique aux Nos 5 11 72 et 5 18 33
FINANCE D'INSCRIPTION : Fr. 3.—
(L'installation fonctionne à la Maternité de Neuchâtel, entrée est, le dernier samedi de chaque mois de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 15 h. 30)

MESDAMES !
Vos teintures et décolorations
chez le spécialiste :
SALON DE COIFFURE
GŒBEL TRÉSOR 1 Tél 5 21 83

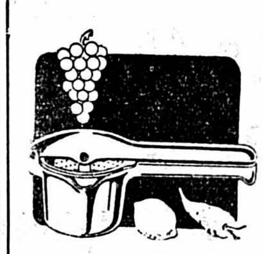

Buvez du jus de raisin frais
Presse « Simplex » 11.- fr.
Presse « Dominante » 13.- fr.
Baillod S. A.
NEUCHATEL

Vente en plein air

(Sous les arcades)

LIBRAIRIE :
Livres classiques à Fr. 1.90 la pièce
Livres pour la jeunesse à Fr. 1.70 la pièce
Un lot de livres à Fr. 1.90 et 2.10

PAPETERIE :
Boîtes de couleurs anglaises pour l'aquarelle Fr. 1.40
Stylos à billes à Fr. 2.40
Ciseaux de bureau Fr. 3.50
20 cartes et 20 enveloppes moyen âge Fr. 1.90

Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

AVIS aux vendeurs de vendange

L'Association cantonale des producteurs-viticulteurs-vendeurs neuchâtelois invite ses membres à NE PAS SIGNER la convention d'encavage qui leur est proposée par certains encaveurs.

Elle leur rappelle qu'il est possible de s'inscrire comme membre de la cave de producteurs-viticulteurs neuchâtelois, qui vient de se créer.

Fédération Neuchâteloise des Viticulteurs

Assemblée annuelle, samedi 17 septembre, à 15 h., au restaurant du Cygne, à Bevaix

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du comité sur la situation viti-vinicole.
2. Perspectives de récolte.
3. Divers.
4. Visite de vignes.

Tous les viticulteurs se rattachant à la Fédération sont invités à participer à cette rencontre.

Le comité.

Agriculteurs ! Arboriculteurs ! Horticulteurs !

Voulez-vous faire économie
d'engrais
de main-d'œuvre
de temps
d'argent ?

visitez, au Comptoir suisse, le **STAND No 679** (plein air - derrière halle 8), où

Agropal S.A.

NEUCHATEL

expose sa nouvelle **méthode de fumure** avec ses

PALS INJECTEURS

doseurs automatiques, démontables
et ses
ENGRAIS complets, hyperconcentrés, solubles à l'eau

Demandez tous renseignements et démonstrations

Jeûne fédéral
L'hôtel de la Paix, à Cernier

offre ses spécialités pour dîners et soupers
Bouchées à la reine - Filets de perches
Langue de bœuf, sauce neuchâteloise
Petits coqs du pays - Escalopes de veau viennoise
Glaces - Meringues - Gâteaux aux pruneaux
David Daglia, tél. 7 11 43

Dans joli village riverain, à 10 km. d'Yverdon, on prendrait dans maison privée
pensionnaires
couples âgés, dames et messieurs. Confort, nourriture abondante et saine ; bons soins et affection. Grand verger. Prix de 7 fr. à 10 fr. par jour. — Ecrire sous chiffres P 2076 Yv à Publicitas, Yverdon.

Une bonne goutte
Un casse-croûte
sur la terrasse du
PETIT HOTEL de CHAUMONT
Prix modérés
Se recommande :
R. Studzinski-Wittwer

Attention !

Pour vos nettoyages de tous genres, une seule adresse : **Paul Frey, Côte No 27.**

Maison de repos
pour personnes âgées
S'adresser à Mme Théodore Delachaux, « Le Cottage », Corcelles (Neuchâtel). Tél. 6 14 72.

M. Dubois
Horlogerie → Réparations → Vente
Temple-Neuf 11
1er étage
face aux Armourins
Travail soigné
Prix modérés

- Portraits
- Agrandissements
- Reproductions
- Publicité

E. SAUSER
photographe
studio et magasin
Treille 6 Neuchâtel

Vendredi 16 septembre, à 20 h. 15
à l'Auditoire du Musée d'ethnographie

Dr JAAP KUNST

Chargé du département de musicologie de l'Indisch Instituut, Amsterdam

La musique des principautés de Java central

avec projections et audition de disques

Entrée : Fr. 1.50. — Pour les membres de la Société de géographie : Fr. 1.—

INSTITUT Sam Simmem

Tertre 2 - Tél. 5 37 27
NEUCHATEL
(Deviens ce que tu peux être)

Externat pour garçons et jeunes filles
Internat pour jeunes gens
Des classes primaires à la maturité

Succès garanti ? oui. Et comment ?

ÉCOLES TAMÉ
Par une prolongation gratuite des cours, si nécessaire, jusqu'au succès définitif (Diplôme final). Expérience de 30 ans d'enseignement.
ECOLES TAMÉ, Neuchâtel, Concert 6, téléphone 5 18 89, Lucerne, Zurich, Bellinzone, Fribourg, Sion.

ABENDKURSE für Deutschschweizer

Französisch, Englisch, Italienisch, Spanisch, Portugesisch.
Stenographie Stolze-Schrey, Maschinenschreiben, Korrespondenz in Fremdsprachen.
Spezialkurse zur Vorbereitung einer Abschlussprüfung innert 9 Monaten.
Beginn der Kurse : Ende September
SPRACH- UND HANDELSCHULE **BÉNÉDICT**
TERREAUX 7 - Tel. 5 29 81

POUR VOIR DE PRÈS,
vos verres sont-ils suffisants ?
Faites-les contrôler à la maison

Reymond & Comminot
OPTIQUE MÉDICALE
NEUCHATEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

qui vous conseillera au mieux de vos intérêts

L'ÉTOILE DU MATIN

JONGNY s/Vevey Tél. 5 33 36
(Autobus sous la maison, ligne Bossonnens)
MAISON DE REPOS
avec infirmière diplômée
OUVERTE TOUTE L'ANNÉE
Bonne nourriture - Panorama magnifique
Altitude 700 m. - Prix modérés

Concours hippique national

La Chaux-de-Fonds
8 et 9 octobre
NEUF ÉPREUVES
Les grands « cracks » de Suisse
Location : Magasin de tabac Mentha-Schürch
12, rue Léopold-Robert - Tél. 2 23 73

Ecole de conduite d'auto

Apprenez à conduire dans une école officiellement reconnue et qui vous fera bénéficier d'une très grande expérience. Cours théoriques et pratiques. — Le garage HIRONDELLE forme des conducteurs depuis 1920.

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE GIRARDIER
NEUCHATEL
Tél. 5 31 90

La Compagnie de la Saint-Grégoire

joue

Meurtre dans la cathédrale

de T. S. Eliot
PRIX NOBEL
avec
Paul Darzac - Roland Jay
Claude Pahud - Jean Carry
les 21 et 27 septembre

au Théâtre de Neuchâtel
LOCATION « AU MÉNESTREL »

Dimanche 18 septembre (Jeûne) Un jour **Fr. 18.—**	**Beatenberg** Tour du lac de Thoune, excursion facultative en télésiège au Niederhorn
Mardi 20 septembre **Fr. 10.—**	**COMPTOIR DE LAUSANNE**

Renseignements et inscriptions :
GARAGE
Schweingruber & Walter
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Tél 7 21 15

Cet après-midi
CHALET HEIMELIG Départ à 14 h. Prix : Fr. 5.—
retour par la Chaux-de-Fonds

Courses du Jeûne :

Dimanche 18 septembre
ALSACE Montbéliard - Belfort Mulhouse - Bâle
Encore quelques places
Départ place de la Poste à 6 h. 15
Prix : Fr. 21.—

Dimanche 18 septembre
BESANÇON Grande manifestation FRANC-COMTOISE
Aller par les gorges de la Loue
Retour par le Valdahon - Morteau
Départ à 7 h. — Prix : Fr. 15.—

Lundi du Jeûne
COMPTOIR SUISSE - Lausanne
Départ à 8 h. — Prix : Fr. 9.—

Programmes, renseignements et inscriptions :
Librairie BERBERAT sous l'hôtel du Lac Téléphone 5 28 40
AUTOCARS WITTWER
Téléphone 5 26 68

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Athènes réagit contre l'Albanie

ATHÈNES, 15 (Reuter). — M. Diomedes, premier ministre grec, a déclaré mercredi à un représentant de l'agence Reuter que son gouvernement avait décidé de demander l'application de l'article 51 de la charte des Nations Unies au cas où les rebelles, maintenant refoulés hors des frontières de la Grèce, viendraient à reprendre leurs attaques contre son territoire. Il a précisé que son pays userait du droit d'assurer sa propre défense et invoquerait le dit article, qui autorise les membres des Nations Unies à prendre les mesures qui lui paraissent nécessaires en cas d'agression armée en attendant que le conseil de sécurité intervienne.

Un porte-parole officiel du gouvernement grec a d'autre part déclaré que celui-ci serait heureux d'être invité par l'Assemblée générale des Nations Unies à recourir aux dispositions prévues par ce même article, ce qui constituerait un avertissement suffisant pour l'Albanie et la dissuaderait de permettre aux *partisans* grecs réfugiés derrière ses frontières de passer à nouveau à l'action.

Le chômage s'est accru dans onze pays

GENÈVE, 14. — Selon une statistique établie par le bureau international du travail, le chômage s'est accru, au cours des mois de mai, juin et juillet, par rapport à la même période de l'an dernier. Le nombre des chômeurs était le suivant dans les pays ci-après à la fin de juillet :

Etats-Unis : 4,095,000 (6,4 % de la main-d'œuvre et 2,227,000 de plus qu'en juillet 1948) ; Espagne : 163,000 ; Allemagne occidentale : 1,254,500 dans la bizone (650,500 un an auparavant), et 48,000 dans la zone française.

En revanche, on note une régression du chômage dans plusieurs pays parmi lesquels la Belgique (220,500), le Canada (80,000), le Danemark (15,000), la Suède (17,000), la Hollande (33,000), l'Italie (1,552,000) et la Grande-Bretagne (283,000).

En France, on comptait en juillet 122,000 chômeurs contre 132,000 deux mois auparavant.

En Suisse, le nombre des chômeurs est passé de 15,500 en janvier 1949 à 4800 en juillet 1949 contre 1060 en juillet 1948.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En FRANCE, on annonce que trois survivants de l'avion militaire qui est tombé mardi au sud de Jersey sont arrivés à Cherbourg. Les recherches se poursuivent pour retrouver les six autres membres de l'équipage.

Le conseil des ministres a décidé la dissolution de huit conseils municipaux et notamment du Conseil municipal de Rouen.

Des pourparlers se déroulent avec l'U.R.S.S. en vue de la signature d'un nouveau traité commercial.

En ALLEMAGNE, le gouvernement militaire a fait savoir à la fabrique de produits chimiques Huls, de Munster, que l'établissement serait occupé par la troupe au cas où une résistance serait opposée au démontage partiel des installations.

En ANGLETERRE, M. Attlee, premier ministre, et plusieurs de ses collègues, ont étudié hier les rapports parvenus au sujet des pourparlers financiers de Washington.

A TANGER, M. Armand Enz, ressortissant suisse, s'est tué en avion.

En FINLANDE, les dernières fédérations syndicales en grève ont donné l'ordre de reprendre le travail.

Pour rétablir la paix en Palestine

La ville de Jérusalem sera-t-elle dotée d'un statut international ?

proposé par la commission de conciliation des Nations-Unies

GENÈVE, 14. — La commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine a soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies le texte d'un projet d'acte portant création d'un régime international permanent pour la région de Jérusalem.

En date du 11 décembre 1948, l'Assemblée générale avait donné pour instructions à la commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine de présenter à l'Assemblée générale, pour sa quatrième session ordinaire, des propositions détaillées concernant un régime international permanent pour la région de Jérusalem.

Etant donné que la question de la ligne de démarcation entre les zones arabe et juive de la région de Jérusalem est intimement liée au règlement définitif du problème de la Palestine, la commission croit devoir s'abstenir de faire des propositions quant au tracé définitif de la ligne de démarcation.

Le projet de la commission ne comporte pas moins de vingt-cinq articles, répartis en huit chapitres : 1) Dispositions générales ; 2) Organes ; 3) Lieux saints, sites et édifices religieux à l'intérieur de la région de Jérusalem ; 4) Lieux saints, sites et édifices religieux en dehors de la région de Jérusalem ; 5) Démilitarisation et neutralisation ; 6) Dispositions économiques et financières ; 7) Droits de l'homme et libertés fondamentales ; 8) Dispositions spéciales.

Les Nations Unies seraient représentées dans la région de Jérusalem par un commissaire nommé par l'Assemblée générale des Nations Unies et assisté d'un commissaire adjoint.

Un tribunal international serait institué à Jérusalem.

Le commissaire aurait pouvoir de recruter des gardes commis à la protection et au libre accès des lieux saints et édifices religieux. La région de Jérusalem serait démilitarisée et neutralisée de manière permanente. Aucune force militaire et aucun matériel de guerre ne pourraient s'y trouver.

Impression défavorable à Tel-Aviv

TEL-AVIV, 14 (A.F.P.). — Un porte-parole officiel a déclaré mardi soir « qu'il n'est pas possible au gouvernement israélien et aux Juifs de Jérusalem d'accepter toute proposition contenue dans le projet de la commission de conciliation en Palestine, visant à établir un régime international permanent pour Jérusalem ».

« Le gouvernement, a-t-il ajouté, s'en tient à son point de vue selon lequel tout arrangement qui sépare en partie les Juifs de Jérusalem du corps de l'Etat d'Israël ne tient pas compte des réalités. »

La Suède renforce sa flotte de guerre

STOCKHOLM, 14 (Reuter). — Le vice-amiral Strœmbaeck, commandant en chef de la flotte suédoise, a annoncé que la flotte nationale sera renforcée par des types de chasseurs de sous-marins, de contre-torpilleurs et de torpilles dirigées demeurés jusqu'ici secrets afin de pouvoir faire face à toute menace dans la Baltique.

Cette nouvelle constitue, en fait, la première réaction de la marine suédoise aux informations parues dans la presse de Stockholm suivant lesquelles la Russie serait en train de construire des sous-marins extraordinairement rapides en Estonie, Lettonie et Lituanie.

L'organisation de la défense civile

STOCKHOLM, 14 (Reuter). — L'organisation de défense civile de la Suède a demandé hier à la Chambre l'octroi d'un crédit de 52,920,000 couronnes.

Cette organisation se propose d'instruire 240,000 volontaires comme soldats de la défense contre avions.

Propagande « kominformiste » en Yougoslavie

BELGRADE, 15 (Reuter). — Les habitants d'un quartier de Belgrade ont trouvé mercredi, dans leurs boîtes aux lettres, des exemplaires, tirés sur papier avion, du journal « Pour une Yougoslavie socialiste », édité par le Kominform et interdit dans le pays.

Le numéro en question contenait un article intitulé : « Travailleurs yougoslaves, tenez-vous prêts à renverser le sanguinaire régime de Tito et Rankovitch ».

Les entretiens Acheson-Bevin à Washington

WASHINGTON, 14 (Reuter). — MM. Acheson et Bevin se sont entretenus pendant une heure des problèmes relatifs à l'évolution politique de l'Europe et surtout des Balkans.

Les deux ministres ont surtout discuté des problèmes touchant la composition du conseil du pacte de l'Atlantique.

Une entrevue Acheson-Sforza

WASHINGTON, 15 (A. F. P.). — Un communiqué publié par MM. Acheson, secrétaire d'Etat américain, et Sforza, ministre italien des affaires étrangères, souligne qu'au cours d'un entretien d'une heure et demie environ, les deux hommes d'Etat ont examiné un certain nombre de problèmes intéressant les Etats-Unis et l'Italie.

Une commission de contrôle d'Etat en Roumanie

BUCAREST, 15 (A.F.P.). — Une commission de contrôle d'Etat vient d'être créée par décret du praesidium de la République roumaine.

Organe gouvernemental attaché au conseil des ministres, elle aura mission de vérifier systématiquement l'application des décisions de celui-ci et de prévenir toute tentative « de sabotage de l'édification du socialisme ».

Le décret précise que les ministères, les institutions nationales, les organes exécutifs de l'Etat, les chantiers et les coopératives, toutes les organisations d'intérêt général et les unités d'armées (ces dernières seulement en ce qui concerne leur comptabilité) seront soumis à son contrôle.

La Finlande, terre de liberté et de progrès

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le ministère Fagerholm, uniquement socialiste, paraît être bien en selle. Il bénéficie de l'appui des partis bourgeois dans toutes les questions importantes et restera très probablement au pouvoir jusqu'en mars prochain. Conformément à la constitution, il devra alors démissionner au lendemain de l'élection présidentielle. En effet, le mandat de M. Paasikivi, président de la république, arrive à expiration à la fin de février. M. Paasikivi, s'il se présente derechef, sera certainement élu. S'il renonce à un nouveau mandat, son successeur pourrait être M. Fagerholm lui-même ou M. Kekkonen, agrarien, président de la Diète et naguère partisan farouche de la « fennisation » du pays.

Vive réaction anticommuniste

La réaction anticommuniste est très vive en Finlande ; les récentes grèves l'ont prouvé une fois de plus. Les communistes entendaient affaiblir le cabinet Fagerholm et prendre ensuite le pouvoir. Sur quoi ils auraient probablement dissous le parlement et organisé des élections à leur manière. Les journalistes suisses ont pu assister — librement, cela va de soi — à la manifestation organisée par le parti communiste sur la place principale de la capitale, devant la cathédrale luthérienne, pour protester contre les incidents de Kemi. Huit mille personnes au plus prirent part à cette démonstration au cours de laquelle on entendit même un orateur de langue française, traduit il est vrai en finnois, M. Arrachard, délégué de la fédération syndicale mondiale. Or, plusieurs spectateurs, ayant aperçu à notre boutonnière notre insigne suisse, vinrent spontanément vers nous pour nous dire, qui en français, qui en allemand, qui en anglais : « C'est là, sur cette place, que siègent les traîtres. Ils veulent livrer notre pays au communisme oriental. Nous n'en voulons rien, nous voulons rester maîtres chez nous. » Plusieurs de nos interlocuteurs, à en juger par leur apparence, étaient manifestement des ouvriers.

Evidemment, les Finlandais d'extrême-gauche que nous avons interrogés font le procès du cabinet Fagerholm qui, à leur avis, fait le jeu de l'impérialisme occidental. Il n'est pas de plus grand patriote, nous a affirmé l'ancienne directrice de la radio finlandaise, que Hertta Kuusinen, militante communiste, fille d'Otto Kuusinen, aujourd'hui président de la république socialiste de Carélie et vice-président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S.

(A suivre)

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

A propos des semailles d'automne

La Station fédérale d'essais et de contrôle de semences de Lausanne communique :

Retardée par la sécheresse, la période des emblavures d'automne va commencer et l'agriculteur avisé songe déjà à son approvisionnement en semences de qualité, qui lui assurent le maximum de chances d'obtenir des rendements élevés. En renouvelant ses semences auprès des organisations de sélectionneurs travaillant sous la surveillance des Stations fédérales d'essais et de contrôle de semences, le paysan est certain d'obtenir à bas prix de la marchandise de qualité offrant toutes garanties au point de vue de la faculté germinative, de la valeur génétique, de la pureté de variété et de la propreté (absence de graines de mauvaises herbes).

Bien que les organisations de sélectionneurs fournissent chaque année, et de plus en plus, un effort considérable pour assurer l'approvisionnement du pays en semences améliorées, leurs stocks ne sont pas inépuisables, aussi est-il nécessaire de faire ses commandes de froment, de seigle, d'orge et de colza d'automne au plus tôt, en vue d'avoir en temps voulu la graine nécessaire aux emblavures de céréales panifiables destinées à l'approvisionnement de la ferme et aux livraisons à la Confédération et de céréales fourragères, l'orge en particulier réservée à l'alimentation du bétail.

Etant donné que la culture consacrée aux plantes sarclées est limitée, c'est par la culture rationnelle des céréales tenant compte des besoins de l'assolement et du ravitaillement de la ferme qu'on parvient à conserver à l'exploitation une intensification en rapport avec la technique de l'agriculture moderne. Aussi doit-on veiller à varier l'assolement en se souvenant que les plantes les plus sensibles au piétin sont le froment et l'orge, tandis que le seigle et l'avoine sont pratiquement à l'abri de cette grave maladie. On veillera donc à conserver un juste équilibre entre les céréales panifiables et fourragères, les céréales sensibles au piétin et celles qui lui sont réfractaires. Parmi ces dernières, le seigle, dont les organisations de sélectionneurs disposent de semences de plusieurs variétés sélectionnées excellentes, doit tout particulièrement retenir l'attention des cultivateurs.

Le doryphore de la pomme de terre en Suisse romande

La Station fédérale d'essais et de contrôle de semences de Lausanne nous communique :

L'infestation larvaire de début juillet avait laissé présumer une assez forte sortie d'insectes parfaits de la génération d'été (insectes parfaits de première génération), d'autant plus que le temps paraissait propice à l'évolution du doryphore.

En réalité, pourtant, la population d'insectes parfaits de première génération fut peu nombreuse. Comment expliquer ce fait ? Premièrement, il faut noter que les traitements contre le doryphore se généralisent de plus en plus. Il était rare, cette année, de voir des champs de pommes de terre non traités et ravagés. En plus, les traitements contre les larves ont pu être exécutés dans de très bonnes conditions. Il est donc probable que ces traitements aient considérablement décimé la population de doryphores. Deuxièmement, la température fut très élevée et le degré hygrométrique de l'air très bas durant la plus grande partie du mois d'août. Il est possible que ces conditions météorologiques ne furent pas optimales pour l'évolution du doryphore. On observa, en effet, à certains endroits, des œufs de doryphore se desséchant sur les feuilles des plantes de pommes de terre.

Vers fin août, on trouvait ici et là des jeunes larves de deuxième génération. Ces foyers, peu nombreux, se rencontraient principalement sur les variétés tardives (Ackersegen).

Les prix des céréales indigènes de la récolte de 1949

BERNE, 13. — *On communique officiellement :*

De façon générale, la récolte de blé a été satisfaisante cette année, encore que, sous l'effet de la sécheresse, le rendement en grain varie d'un domaine à l'autre. En revanche, les récoltes de regain, de pommes de terre, de betteraves et de fruits seront déficitaires. C'est pourquoi, et tenant compte aussi du fait que les frais de production des céréales n'ont guère diminué depuis l'an passé, le Conseil fédéral a décidé de maintenir, cette année encore, les prix appliqués en 1947 et 1948 au froment et à l'épeautre, savoir 62 fr. 50 par quintal pour le froment du type I (Montcalme, etc.), 64 fr. pour le type II (Plantahof, etc.), 65 fr.

Un arrêté du Conseil fédéral intéressant l'agriculture et les troupes du train

En date du 8 juillet 1949, le Conseil fédéral a pris un arrêté autorisant la remise à demi-tarif de chevaux et mulets aux recrues, soldats et sous-officiers du train.

Ces chevaux et mulets seront remis à tout militaire appartenant aux troupes du train, à condition qu'il ait encore au minimum 6 cours de répétition à accomplir en élite.

La mesure prise, tout en assurant à l'armée une réserve de chevaux et de mulets, permettra à nos agriculteurs recrutés dans les troupes du train d'acquérir des auxiliaires précieux pour leurs travaux agricoles.

LA VIE NATIONALE

POUR AUGMENTER NOS EXPORTATIONS

L'importance du récent accord économique entre la Suisse et l'Allemagne occidentale

La nouvelle réglementation inaugure un système de libre échange dans les relations entre les deux pays

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Mardi dernier, le Conseil fédéral approuvait les accords commerciaux conclus le 27 août avec une délégation de l'Allemagne occidentale, de sorte qu'il est possible, maintenant, de donner quelques renseignements en plus de ceux que contenait le communiqué officiel publié à la fin du mois dernier.

On sait que nos négociateurs se heurtent aujourd'hui à des difficultés considérables du fait que la plupart des pays européens et même bon nombre de nos partenaires dans d'autres continents entendent faire un choix parmi les marchandises et les produits qu'ils nous achètent. Ce qu'ils nous demandent avant tout, ce sont des articles jugés par eux « essentiels », c'est-à-dire surtout des articles pouvant les aider dans leur effort de reconstruction économique. En revanche, ils voudraient bien nous laisser pour compte certains produits manufacturés, dont ils n'ont évidemment pas un besoin urgent — nous songeons en particulier aux montres, à la bijouterie, à certains tissus de luxe — mais qui ont toujours figuré en bonne place parmi nos exportations traditionnelles.

La tâche de nos négociateurs consiste donc pour une bonne part à faire admettre dans la liste des échanges ces articles « non essentiels ». Ils y parviennent, mais doivent accepter le système d'un contingentement rigide. Pour chacun de ces produits, l'accord précise la somme de devises mise à disposition par notre partenaire et cette limite ne peut être dépassée.

Nous avions dû passer par là lors des premiers arrangements conclus avec l'Allemagne occidentale après la guerre. Le Suisse, considérant la situation du pays qui avait été son principal partenaire avant le conflit mondial, admit librement à l'importation les produits allemands, tout en acceptant que ses exportations outre-Rhin fussent limitées à l'essentiel. Il en résulta, pour l'Allemagne, un avantage sérieux sous la forme d'un notable solde actif de la balance commerciale.

~~~

La restauration progressive de l'économie allemande engagea les dirigeants suisses d'abord à rechercher l'équilibre des échanges, ensuite à rendre peu à peu à nos produits la place qu'ils avaient occupée sur les marchés du Reich. Certes, l'entreprise n'était pas facile, les pourparlers traînèrent en longueur, si bien que, quatre mois durant, soit dès le 1er mai, il n'y eut plus de statut contractuel entre notre pays et la trizone.

On est toutefois parvenu à un résultat jugé fort satisfaisant dans le monde officiel, puisqu'en principe, les Allemands ont renoncé à distinguer produits essentiels et produits non essentiels. Cela signifie que, théoriquement du moins, on rend sa valeur au principe de la liberté des échanges.

Je dis « théoriquement », car, en fait, nos voisins du nord ne pourront pas acheter chez nous n'importe quelle marchandise en quantité illimitée. Une limite est tout naturellement imposée par les disponibilités de l'Allemagne en devises. Les importateurs allemands recevront, par périodes de quatre semaines, 4,8 millions de dollars, ce qui représente un peu plus de 20 millions et demi de francs suisses. Cette somme ne comprend toutefois pas les devises pour nos exportations de produits agricoles ou les exportations dites « invisibles » (tourisme, assurance, redevances diverses, etc.).

Si les demandes d'importation présentées par nos clients allemands excèdent le montant fixé, on réduira proportionnellement ces demandes pour chaque groupe de marchandises. Ainsi les machines ou les produits chimiques ne seront pas favorisés par rapport aux textiles ou à l'horlogerie.

Le contingentement est maintenu, en revanche, pour les produits agricoles. On comprendra aisément la raison de cette mesure, car, des deux côtés de la frontière, l'agriculture a besoin d'une certaine protection. Il n'en reste pas moins que, pendant les douze mois à venir, la Suisse pourra exporter fruits, dérivés de fruits, fromages, produits laitiers, bétail d'élevage et de ferme, ainsi qu'une petite quantité de vin, pour une valeur totale de 45 millions de francs.

~~~

Malheureusement, les paiements pour les exportations invisibles n'ont pu être réglés d'une manière aussi favorable. Nos interlocuteurs ont fait valoir que la tâche la plus urgente, pour les autorités allemandes, était de restaurer l'économie. Elles ne peuvent donc consacrer dès maintenant des sommes importantes aux transferts financiers. Toutefois, certaines demandes suisses, particulièrement pressantes, ont été admises déjà. Elles concernent en premier lieu les revenus de la propriété intellectuelle. Dans le domaine des assurances, on a, nous dit-on, « esquissé » un premier pas. Quant au tourisme, il n'en est pas question encore.

Pour les paiements, enfin, l'accord se fonde sur le principe de l'équilibre des échanges. On a prévu deux comptes : l'un en francs suisses, ouvert à la Banque nationale, l'autre en marks que tiendra la banque centrale des zones occidentales. Le cours du dollar donnera le cours du change entre les deux monnaies, ce qui met le mark allemand à 1 fr. 29.

Dans les milieux officiels, on attribue une grande importance à l'accord germano-suisse, car on y voit non seulement une possibilité d'augmenter nos ventes à l'étranger, en raison de l'intérêt que présente pour nous le marché allemand, mais encore le moyen de revenir à un système d'échanges plus libre, plus souple, plus normal que le simple troc auquel nous sommes réduits avec la plupart des autres pays.

G. P.

En marge de l'affaire de Saint-Antoine. — GENÈVE, 14. Le juge conciliateur du tribunal de première instance vient de liquider, par voie de conciliation, trois plaintes déposées par M. Duboule, président du Conseil d'Etat, M. Corboz, ancien directeur de la prison de Saint-Antoine, et M. Enneveux, officier de police, contre la « Voix ouvrière ».

Cette dernière publiera une déclaration précisant le sens à donner à l'article paru le 4 août dans ses colonnes au sujet de l'affaire de la prison de Saint-Antoine, en échange de quoi les plaignants retireront leurs plaintes civiles pour le paiement de dommages-intérêts.

★ Lundi, s'est ouvert à Bâle, en présence de M. Nobs, conseiller fédéral, le congrès de l'Institut international de finances publiques, convoqué sur l'initiative de la Banque internationale des compensations.

★ Le grand comité de l'Union suisse des paysans a confirmé la démission du professeur Howald de ses fonctions de directeur de l'Union et du secrétariat à Brougg. Il a nommé directeur de l'Union M. E. Jaggi, ingénieur agronome, de Gossliwil (canton de Soleure).

★ Au cours de sa dernière assemblée annuelle, la Société suisse de psychologie a constitué, conformément aux statuts, un nouveau comité. Le président en est M. H. Spreng, de Berne, et le vice-président, M. Ph. Muller, de Neuchâtel.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS		13 sept.	14 sept.
Banque nationale		702.— d	700.— d
Crédit fonc. neuchât.		660.— d	660.— d
La Neuchâteloise as. g.		665.— d	660.— d
Câbles élect. Cortaillod		5150.— d	5150.— d
Ed Dubied & Cie		770.—	770.—
Ciment Portland		1290.— d	1290.— d
Tramways Neuchâtel		485.— d	485.— d
Suchard Holding S A.		275.— d	275.— d
Etablissem Perrenoud		505.— d	505.— d
OBLIGATIONS			
Etat Neuchât 2½	1932	101.50	101.25 d
Etat Neuchât. 3¼	1938	102.75 d	102.75 d
Etat Neuchât. 3½	1942	104.75	104.75 d
Ville Neuchât. 3½	1937	102.— d	102.— d
Ville Neuchât 3¾	1941	103.— d	103.— d
Ch.-de-Fonds 4%	1931	102.75 d	102.25 d
Tram Neuch. 3½	1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¾ %	1946	101.— d	101.— d
Et. Perrenoud 4%	1937	101.— d	101.— d
Suchard 3¾ %	1941	101.50 d	101.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS		13 sept.	14 sept.
3 % C.F.F. diff.	1903	104.75%	104.75% d
3 % C.F.F.	1938	102.—%	102.—%
3½ % Emp. féd	1941	102.—%	102.05%
3¼ % Emp. féd.	1946	105.20%	104.70%
ACTIONS			
Union banques suisses		823.—	777.—
Crédit suisse		770.—	831.—
Société banque suisse		750.—	759.—
Motor Colombus S. A		445.—	455.—
Aluminium Neuhausen		1830.—	1850.—
Nestlé		1214.—	1210.—
Sulzer		1575.—	1590.—
Hisp am de Electric		302.—	305.—
Royal Dutch		225.—	227.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

du 14 septembre 1949

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.07	1.11
Dollars	3.95½	3.97½
Livres sterling	11.35	11.50
Francs belges	8.60	8.70
Florins hollandais	98.—	103.—
Petites coupures		
Lires italiennes	—.62	—.66

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

SUISSE

La situation du marché du travail en août 1949

La situation du marché du travail suisse ne s'est pas sensiblement modifiée en août 1949. Le niveau de l'emploi a légèrement fléchi, en partie du fait de la saison, en partie du fait de la conjoncture. Le nombre total des chômeurs complets inscrits aux offices du travail pour trouver un emploi s'est accru de 653, atteignant 4734 à fin août 1949 contre 1229 à fin août 1948.

Quant aux offres d'emploi inscrites aux offices du travail, elles ont dans l'ensemble légèrement progressé. Si les besoins de main-d'œuvre ont légèrement diminué dans l'agriculture et l'hôtellerie sous l'action de la saison, ils ont en revanche augmenté dans l'industrie du bâtiment et dans plusieurs autres groupes professionnels.

Le trafic dans le port de Bâle

Alors que le trafic dans le port de Bâle avait accusé, en juillet, une augmentation de 36,500 tonnes par rapport au même mois de l'année précédente, le mois d'août, avec ses 203,805 tonnes, marque sur août 1948 une régression de près de 20,000 tonnes. Du 1er janvier au 31 août 1949, le trafic total a atteint 1,583,777 tonnes contre 2,100,679 l'année dernière.

Les paiements or britanniques à la Suisse

L'« Economist » annonce que la Suisse a été le seul pays d'Europe qui a reçu de l'or de l'Angleterre en août. Il s'agit d'un transfert représentant une valeur de 3,226,000 livres sterling.

PAYS-BAS

Du charbon au Danemark

Les forages entrepris dans la partie septentrionale du Danemark, à la pointe de Skagen, ont permis la découverte d'importants charbonnages, à une profondeur de 300 à 400 mètres. Il semble que ce charbon est de la même sorte que celui extrait dans le sud de la Suède.

Il va sans dire que si ces forages devaient permettre la découverte de plus grands gisements, l'économie du Danemark pourrait s'en trouver favorisée.

ETATS-UNIS

Le commerce extérieur américain pendant le 2me trimestre de 1949

Les exportations américaines à destination de l'Europe ont augmenté, pendant le 2me trimestre de 1949, tandis que les importations américaines de produits européens ont diminué, a annoncé le département du commerce des Etats-Unis.

La baisse des importations américaines s'élève à 170 millions de dollars, tandis que, pendant la même période, les pays européens ont dû dépenser plus de 300 millions de dollars provenant de leurs réserves en or ou en dollars.

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, réveille-matin. 7.15, inform. 7.20, premiers propos. 11 h. Beromunster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.30, Victor Silvestre et son orchestre. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, disque. 13 h., les auditeurs sont du voyage. 13.10, jeunes premières de la chanson : Marianne Michel. 13.30, de Toselli à Cole Porter. 13.45, la journée officielle du XXXme Comptoir suisse d'échantillons à Lausanne 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, disques. 17.40, récital de piano par Hélène Boschi. 18 h., danses et chansons en vogue. 18.30, disque. 18.35, problèmes suisses. 18.45, refrains tessinois. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, jeudi-magazine. 20 h., feuilleton radiophonique : Jupiter... ou le voyage vers l'Ouest (III). 20.30, surprise-party. 21.20, Gigi, adaptation du roman de Colette. 22.30, inform. 22.35, musique de l'écran.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., musique ancienne. 11.50, causerie. 12 h., musique légère. 12.15, valses. 12.30, inform. 12.40, concert varié. 13.30, œuvres de R. Vaughan Williams. 16.30, musique contemporaine. 17 h., musique de danse. 18 h., orchestre C. Dumont. 19.05, chansons populaires. 19.30, inform. 20 h., œuvres de Bizet et Grieg. 20.30, comédie de H. Feist, d'après le roman de Thomas Mann. 22 h., inform. 22.05 concert varié.

Pharmacie d'office :
Jeudi après-midi : Montandon.
Jeudi après-midi et service de nuit : Coopérative

CARNET DU JOUR

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Traquée.
Palace : 15 h. et 20 h. 15. Fanny..
Théâtre : 20 h. 30, Les cloches de San-Angelo.
Rex : 20 h. 30. Le tragique secret de la maison rouge.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Cape et poignard.

Radio Médiator partout

AVIS TARDIFS

Les boucheries resteront fermées le lundi du Jeûne

MAGASIN DE SPORTS
ROBERT-TISSOT
fermé jeudi 15 septembre
pour cause de deuil

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Reprises

C'est la saison des reprises. Reprise de contact après les vacances qui, dans les grandes maisons, se sont échelonnées depuis la mi-juin, forçant ceux qui restaient à assumer une partie du travail des absents à côté de leur tâche propre ; et ceux qui rentraient trouvaient toujours et malgré tout « une pile de boulot comme ça haute sur leur bureau ». Et au bout de trois jours, ils se plaignaient d'avoir reperdu tout le bénéfice de leur repos.

Reprise aussi de l'activité artistique. On prépare les programmes pour l'hiver ; on répète des spectacles ; on organise des tournées. Reprises des cours, où les cahiers neufs semblent un encouragement à « bûcher » avec un enthousiasme qui, tout compte fait, baisse au fur et à mesure que les cahiers sont moins neufs. Reprise civique (bien modeste). Reprise militaire (pour les « carabins »).

Reprises aussi, d'un autre genre, le soir sous la lampe, où l'approche de l'automne incite à accommoder les toilettes d'il y a dix mois à ce que les illustrés nous montrent du goût du jour.

Reprises aussi, et encore d'un autre genre, entre Neuchâtel et Saint-Blaise, où le service des ponts et chaussées a bigarré de jolies taches claires la pauvre vieille chaussée déjà cent fois rapetassée. Le produit s'appelle « compomac », un nom qui n'a pas l'air d'une reprise, mais amusant et inattendu comme la mode d'automne.

Reprise du trafic des faux billets et des vraies crapules.

On est repris dans le mouvement. Les vacances sont à bout.

NEMO.

Des journalistes italiens visiteront notre ville

Une dizaine de journalistes italiens représentant les plus grands quotidiens de la péninsule sont arrivés en Suisse.

Ils visiteront diverses fabriques à Granges, Bienne, la Chaux-de-Fonds, le Locle et Cortébert, ainsi que notre ville. Ils se rendront samedi à Genève d'où ils regagneront l'Italie.

Les résultats des concours d'accordéon de samedi

Dans l'impossibilité où nous sommes de donner tous les lauréats des concours d'accordéon qui se sont déroulés samedi dernier, nous ne relevons ci-dessous que ceux intéressant notre ville. Signalons la composition du jury : M. A. Oehrli, Interlaken, professeur et compositeur ; M. A. Achermann, Zurich, compositeur et virtuose ; M. E. Vuagniaux, Lausanne, professeur autorisé par l'Etat ; M. A. Krafft, Mulhouse, professeur au Conservatoire et compositeur ; M. R. Tenaglia, Milan, maestro et compositeur ; M. V. Gazzoli, Paris, compositeur et virtuose ; M. J. Mendel, professeur au Conservatoire de Paris.

Palmarès :

Catégorie 3 : Arlette Litty et Madeleine Ducommun, 44 points ; Yvonne Racine et Solange Bach, 39,50.

Catégorie 4 : Alice Bill et Mauricette Racine, 38,50 points, médaille d'or.

Catégorie 5 : Huguette et Marlyse Pfister, 35,30 points ; Jacqueline Ducommun et P.-A. Diacon, 31,80 points.

Catégorie 6 : May Annen, 43,50 ; Yvonne Racine, 39,50 ; Nolita Niederhauser, 38,50.

Catégorie 7 : Madeleine Ducommun, 43,50 ; Mauricette Racine, 41,70 ; Fernand Brand, 38 ; Janine Sunier, 36 ; Huguette Henner, 32,80.

Catégorie 8 : Marlyse Pfister, 40 ; Marcel Krieg, 39,50 ; Jacqueline Ducommun, 38 ; Marlyse Wase, 36,50 ; Huguette Pfister, 33,50.

Catégorie 9 : Marilène Jeanneret, 32,10.

Catégorie 11 : Club « Elite », 76,60.

Catégorie 13, duo : Arlette Litty et Madeleine Ducommun, 44.

Catégorie 16 : Madeleine Ducommun, 39,10 ; Janine Sunier, 35,20.

Catégorie 17 : Eveline Ruebli, 33,30.

Catégorie 18 : Arlette Litty, 80,40.

Catégorie 20 : Club d'accordéons le « Muguet », 77,60.

La deuxième journée du congrès des philosophes de langue française

Répartis en trois sections, les philosophes réunis à Neuchâtel depuis mardi ont repris leurs travaux hier matin à l'Université. Communications et discussions se sont succédé selon le programme prévu et à 12 h. 15, la « Mouette » emmenait les congressistes vers l'île de Saint-Pierre. L'on déjeuna à bord.

M. Reverdin lut en ce lieu où J.-J. Rousseau séjourna, un fragment de la 5me « Rêverie d'un promeneur solitaire ». Après avoir visité l'île, les philosophes rentrèrent par un temps rasséréné. Une séance plénière eut lieu à l'Université avec une communication très remarquée de M. R. Lacroze, de Bordeaux.

Le soir, les participants se retrouvèrent pour une collation neuchâteloise dans une atmosphère plus détendue et moins philosophique.

Naissances

Monsieur et Madame GILBERT ROSSIER ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur petite

Marie - Claire

14 septembre 1949

Maternité Peseux

Madame et Monsieur Aimé BAILLODS - BACUZZI ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille

Denyse - Hélène

Neuchâtel, le 14 septembre

Jaquet-Droz 9 Maternité

Une fausse coupure de 1000 francs

Un faux billet de mille francs suisses a été présenté lundi dans une banque neuchâteloise. La police de sûreté est intervenue et a longuement interrogé la personne qui avait eu le malheur d'en « hériter ». Il s'agit d'un ressortissant suisse domicilié à Paris dont la bonne foi a pu être établie.

Le faux billet est un exemplaire d'une falsification datant de deux ou trois ans.

Encore une lettre à propos du naufrage de Serrières

Nous recevons encore, d'une lectrice de Monruz, quelques réflexions que lui a suggérées le naufrage de Serrières :

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de m'exprimer par la voie de votre journal, à la suite du drame de Serrières. Chacun a une pensée douloureuse pour la famille Roy plongée si tragiquement dans le deuil. En même temps que s'élève une pensée d'admiration pour les sauveteurs.

En lisant les détails de ce triste accident, je n'ai pu m'empêcher de penser à ce que j'ai observé certain dimanche d'été au port de Neuchâtel.

Je m'étais arrêtée avec ma famille, au bord du lac, à l'entrée du port pour regarder le va-et-vient des barques. Un bateau à vapeur est arrivé et les rameurs de diriger leur barque au plus près de ce dernier, afin d'être agréablement ballottés par les vagues provoquées au passage du vapeur. Il s'agissait surtout de jeunes gens et de jeunes filles. Pensent-ils au danger qu'ils peuvent courir en agissant ainsi ?

Peut-être que ceux qui se sont amusés de la sorte liront ces lignes et réfléchiront au danger qu'il y a de s'aventurer trop près des bateaux à vapeur.

Je vous remercie, Monsieur le rédacteur, de m'accorder une petit place dans ce journal et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Mme E. Régis.

Une panne de courant

Au cours de la nuit passée, entre 22 h. 55 et 23 h. 05 environ, la ville a été plongée dans l'obscurité, une panne de courant s'étant produite sur le réseau. On ignorait encore, hier soir, les causes de cet incident.

SERRIÈRES

Mauvaise chute

Cette nuit, peu après minuit, le chauffeur d'un taxi rentrant d'Auvernier a remarqué sur la chaussée, à la hauteur de la place de gymnastique, un corps étendu.

Immédiatement, les polices locale et cantonale furent alertées et se rendirent sur les lieux. Le blessé fut aussitôt conduit à l'hôpital des Cadolles.

La victime a fait une chute sur la chaussée et avait perdu connaissance.

RÉGIONS DES LACS

VALLAMAND

Un horrible accident dans une scierie

Un terrible accident est survenu à Vallamand, dans le Vully.

A la scierie de M. Ernest Meyer, l'épouse du propriétaire, Mme Clara Meyer, âgée d'une cinquantaine d'années, qui se trouvait dans le local de la scie mécanique circulaire, perdit pied et glissa sous la table où elle fut happée par le ruban tranchant de la scie.

Atrocement blessée à la nuque et aux bras, elle décéda malgré les soins dont elle fut aussitôt l'objet, à l'hôpital du Bon Vouloir, à Meyriez, où elle avait été conduite.

VAL-DE-TRAVERS

MOTIERS

Marché au bétail

(c) Pour la première fois depuis de nombreux mois, le marché au bétail de boucherie a pu avoir lieu, le nombre d'inscriptions étant suffisant. Peut-être peut-on voir dans ce fait l'influence de la sécheresse persistante, laquelle met les agriculteurs dans une situation difficile pour l'affouragement au cours de l'hiver.

Quatorze têtes furent présentées, mais le marché s'est révélé lourd et peu animé. La gare a expédié sept têtes de bétail en trois vagons.

VIGNOBLE

PESEUX

Un cambriolage

(c) Un ou des cambrioleurs se sont introduits, dans la nuit de mardi à mercredi, dans les bureaux de la maison de transport von Arx S. A., en forçant la porte d'entrée.

Les délinquants n'ont trouvé heureusement qu'une trentaine de francs en monnaie dans une bourse. Ils ont essayé, au moyen d'outils légers trouvés dans le local, de forcer le coffre-fort scellé dans le mur, mais n'ont pas réussi dans leur tentative.

D'après les constatations, on semble se trouver en présence de novices. La police enquête.

A l'école ménagère

(c) Le Conseil général ayant sanctionné le crédit demandé dans le courant de l'année pour la réfection des locaux de l'école ménagère, les autorités ont profité des grandes vacances pour faire effectuer les différents travaux prévus.

Ceux-ci sont aujourd'hui terminés et les jeunes filles astreintes à l'enseignement ménager auront une magnifique cuisine avec une cuisinière électrique et deux cuisinières à gaz. Deux éviers à double bassin ont été fixés sous les fenêtres sud et avec l'évier existant sont encadrés de carrelages.

De cette façon, l'enseignement par petite famille pourra commencer. La salle à manger a été également rafraîchie, et les écolières disposeront en outre d'une salle de repassage équipée à neuf.

VAUMARCUS

Retraite pastorale

(sp) Lundi et mardi a eu lieu au camp de Vaumarcus une retraite des pasteurs de la Suisse romande — unis dans l'étude et la communion fraternelle — Jura bernois compris.

Le pasteur Aloïs Unger, de Savigny, a développé les deux premiers chapitres de la première épître aux Thessaloniciens auxquels il a consacré deux causeries fort suggestives, qui ont donné lieu à des entretiens nourris et vivants.

Les participants à cette retraite ont aussi bénéficié de deux remarquables conférences, l'une, le lundi, de M. Marcel Pradervand, pasteur, secrétaire exécutif de l'Alliance réformée mondiale, sur « Les Eglises réformées dans le monde, aujourd'hui », l'autre, le mardi, de M. Maurice Neeser, professeur à l'Université de Neuchâtel, sur « La réalité de l'Eglise, échos d'un ministère pastoral ».

CRIME OU ACCIDENT ?

Stauffer devant ses juges

Les audiences de mardi et mercredi à Grandson et au Val-de-Travers

(c) Le drame du Creux-du-Van, dont la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a relaté samedi les péripéties, a occupé dès mardi matin le tribunal criminel de Grandson.

M. Fitting, président, et MM. Jaques et Duvoisin composent la cour. Le substitut du procureur général, M. Chavan, représente le ministère public.

La version de Stauffer

Stauffer, bien qu'habitué des tribunaux, paraît inquiet, tourmenté. Cette impression ira en s'accentuant au cours de l'audience. Fernandez semble plus calme ; on a nettement le sentiment que, dans cette affaire, il fut le jouet de son coaccusé.

L'audience du matin fut, toute entière, remplie par la lecture du vaste dossier. L'après-midi commença l'interrogatoire de Stauffer. Durant quatre heures, il raconta sa vie mouvementée, ses exploits en France durant l'occupation, le trafic de devises qu'il pratiquait sur une grande échelle, les affaires qui, en compagnie de Mme Martin, le conduisirent en Suisse, le drame du Creux-du-Van et enfin son retour au pays en 1948 pour y rechercher la sacoche.

Son récit est émaillé de tellement de détails de toute nature que le président prie l'accusé d'abréger.

La version que donne Stauffer du drame diffère de celle qu'il fit à l'instruction. Selon cette version, Mme Martin aurait glissé ou aurait eu un vertige, alors que, les bras en l'air, elle était à trente ou quarante centimètres de l'abîme en train de mettre un foulard sur sa tête. La sacoche serait, selon la logique (c'est Stauffer qui le prétend), tombée également dans le gouffre. Devant s'expliquer sur la présence de la sacoche dans la fente du mur, où elle fut trouvée en 1948, l'accusé y voit une pièce montée par la police neuchâteloise, laquelle après l'avoir ramassée au bas des rochers l'aurait cachée au-dessus pour confondre Stauffer. On conçoit que semblable explication « tienne » fort mal et mérite d'être reprise devant les témoins.

L'interrogatoire laisse l'impression que le principal accusé est un filou de grande envergure. S'il cherche, par son « bagou », à tromper juges et jurés, il aura tout de même de la peine à prouver son innocence. Trop de présomptions pèsent sur lui.

La deuxième journée du procès s'est tenue à Môtiers

Notre correspondant de Fleurier nous écrit :

Hier matin, la seconde audience s'est ouverte à l'hôtel de district, à Môtiers, pour permettre l'audition de plusieurs témoins de la région.

De nombreux journalistes sont dans la salle, montrant par là avec quel intérêt sont suivis les débats par la presse romande. Quelques éclairs de magnésium, puis l'on passe immédiatement à l'administration des preuves.

Les premiers appelés sont presque tous des proches parents de Stauffer. Une de ses sœurs, à Couvet en octobre 1945, confirme que le prévenu l'a invitée à l'accompagner ainsi que celle qu'il faisait passer pour sa femme, à la course de montagne qui se termina tragiquement. Comme tous les membres de sa famille qui seront entendus ultérieurement, cette sœur a remarqué que le couple était très uni, mais elle ne peut préciser si la chute est due à un accident ou s'il s'agit d'un crime. A l'époque, elle avait déclaré qu'elle ne croyait pas son frère capable de se livrer à un geste pareil.

Le propriétaire de l'hôtel où logea le faux ménage raconte comment Stauffer lui a dit que s'était produit l'accident : en voulant regarder au fond du gouffre, « sa femme » qui portait des chaussures neuves est tombée en glissant. Il ne put la secourir parce que lui-même était assis à ce moment.

Ainsi que le témoin suivant — un beau-frère — l'hôtelier a remarqué, après la chute et après l'ensevelissement, que Stauffer était très affecté. Le beau-frère souligne que lors de la levée du cadavre, Stauffer lui a dit qu'en même temps que la femme, une sacoche était tombée en bas les rochers et qu'il fallait rechercher ce sac à main contenant des papiers importants et de l'argent. On sait qu'en 1945, cette sacoche fut recherchée en vain.

Avec son frère de Fleurier, Stauffer engage plusieurs fois des controverses. D'abord en ce qui concerne une histoire de chronographes, ensuite sur le sujet de savoir qui a eu l'idée de la course fatale. Selon le témoin, la victime lui a dit, le samedi matin, que Marcel avait différé le moment du départ pour la France afin d'aller en montagne avec elle. Le prévenu conteste cette version, et le témoin fait encore, de son frère, un portrait peu flatteur, estimant que l'inculpé a été la cause de difficultés familiales.

Si Stauffer conteste avoir commis le crime dont on l'accuse, il nie aussi s'être rendu, en mars dernier, en compagnie de Fernandez, dans la région Vers-chez-les-Favre-le Soliat, à la recherche de la sacoche. Sur ce point, il est pris plusieurs fois en défaut par des témoins qui le connaissaient auparavant et qui l'ont vu. Puis on entend aussi l'officier d'état civil de Couvet devant lequel il a déclaré que la victime était sa femme légitime ainsi que la propriétaire du magasin dans lequel, avec l'Espagnol, il commit une escroquerie de cent francs. Il est près d'une heure quand le président suspend l'audience qui est ensuite reprise pour entendre les derniers témoins.

Un ancien détenu et des gendarmes déposent

Selon un ami d'enfance de Stauffer, celui-ci et son amie étaient d'accord tous les deux pour aller au Creux-du-Van. Deux agriculteurs de la montagne, où l'inculpé est allé chercher les premiers secours après la chute de la femme, exposent ce que leur a dit Stauffer sur le moment. Il a parlé d'un accident. L'un de ces témoins n'a pas cru à l'accident mais a pensé qu'il s'était agi d'un suicide. A un autre camarade d'enfance, Stauffer a déclaré : « C'est formidable, ce dont on m'accuse, mais j'ai la conscience tranquille ! »

Enfin, un cuisinier de Pontarlier, Alfred Gantillon, est entendu. Celui-ci a été détenu en même temps que Stauffer à Besançon. Stauffer lui a avoué qu'il possédait 750,000 francs français, entrés clandestinement en Suisse, dans une boîte d'Ovomaltine déposée chez une personne des Bayards. Il a donné une lettre à Gantillon pour qu'on aille chercher cet argent, mais à l'endroit indiqué il n'y avait rien ! Stauffer lui a aussi raconté que sa femme avait eu un accident, que la sacoche devait être cachée dans un mur, et que s'il avait fait enterrer son amie sous le nom de sa femme, c'était pour se venger de celle-ci qui aurait été la maîtresse de... Ferdonnet (*l'ancien speaker français de Radio-Stuttgart*) ! Bien que la mémoire du témoin semble défaillante sur plus d'un point, M. Gantillon confirme la déposition qu'il fit en France selon laquelle Stauffer aurait déclaré : « Je ne suis pas assez bête pour avouer, car on n'a aucune preuve contre moi. » Le président rend le témoin attentif à la portée de sa déposition et l'invite à ne pas assouvir une vengeance, car Stauffer a commis une escroquerie au préjudice de la mère de Gantillon. Celui-ci dit que nulle vengeance ne le guide mais qu'il témoigne dans la vérité.

Stauffer prend alors la parole pour réfuter ce témoignage et donne une version différente de ce qu'il a déclaré à l'ancien détenu français.

Le gendarme de Travers est également venu apporter son témoignage, puis, après deux bûcherons de Môtiers, dont Stauffer ne tire rien en sa faveur, l'audience s'achève par les déclarations du sergent Troyon, de Boudry. Voici ce qu'il dit : Stauffer entra clandestinement 750.000 francs français en Suisse, en octobre 1945. Après le passage de la frontière, il mit cet argent, qui appartenait à la femme, dans la sacoche. S'agissant du drame, le témoin a contesté, au début, que les dires de Stauffer au président du tribunal du Val-de-Travers relativement aux heures de passage qu'il indiquait pour cette excursion, ne correspondaient pas à la réalité. Il a aussi donné trois versions différentes de « l'accident ».

Stauffer demande au sergent Troyon s'il n'avait pas admis, en automne 1945, qu'il y avait bel et bien eu accident ?

L'agent répond qu'effectivement, tant que la sacoche n'avait pas été retrouvée, on pouvait penser à un accident, mais dès que ce sac à main fut découvert, sur les indications de l'Espagnol — qui a orienté les policiers et qui, contrairement à ce que voulait faire accroire Stauffer, ne fut pas orienté par la police — il ne pouvait plus y avoir de doute pour lui quant à la culpabilité du prévenu et aux mobiles qui conduisirent à cette culpabilité.

Le frère de la victime, M. Martin, qui n'arriva à Môtiers qu'en fin d'après-midi, sera entendu aujourd'hui à Grandson comme partie civile.

Avant qu'il soit arrivé, le tribunal avait déjà pris en car la route qui mène au Creux-du-Van où eut lieu la reconstitution du drame qui s'acheva vers 19 heures sans apporter de lumière dans cette affaire bien compliquée.

BEVAIX

Conseil général

(c) Sous la présidence de M. Charles Maeder, le Conseil général se réunissait vendredi dernier à la grande salle du collège.

On entendit d'abord M. Jacques Béguin parler des nouvelles méthodes d'urbanisme concernant notre localité. Puis le Conseil général vota un crédit de 1500 fr. pour l'étude des nouveaux plans d'urbanisme.

Les membres des commissions. — Après l'adoption du règlement des jeux de loto, l'élection tacite des membres de diverses commissions fut approuvée.

Commission du budget et des comptes. — MM. A. de Chambrier, J. Henry fils, M. Miéville, M. Nussbaum, R. Ribaux, A. Steiner, P. Straubhaar.

Commission du feu. — En remplacement de M. E. Divernois, démissionnaire, M. Paul Straubhaar fils.

Commission des travaux publics. — M. A. Egger.

Une appréciable amélioration

(sp) Les usagers de la route du « littoral », comme on aime à l'appeler, voient avec une vive satisfaction que notre département des travaux publics fait procéder à la réfection, ces jours-ci, de la route cantonale à la sortie de notre village, dans la direction de Saint-Aubin.

Cette importante amélioration, réalisée par une équipe de cantonniers de l'Etat, consiste en un trottoir, qui sera revêtu d'un tapis d'asphalte et qui s'est enrichi déjà d'une solide bordure de granit du Tessin.

Mais il faut féliciter nos cantonniers et le service des ponts et chaussées d'avoir englobé dans ces transformations les abords de l'antique fontaine, si pittoresque, sur laquelle sont gravés le millésime : « 1743 — I. H. — I. I. B. ». On pourra désormais arriver jusqu'au vieux bassin, si caractéristique, en retrait de la route, sans se tordre les pieds dans des trous et sans les enfoncer, par la pluie, dans les fondrières ; un empierrement, bien uni, rétablit l'équilibre.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 3. Schaldenbrand, Catherine-Nicole, fille de Marius, horloger, à Neuchâtel, et de Jeanne-Madeleine-Odile née Guérin ; Rumo, Pierre-André, fils de François-Marie, à Neuchâtel, et de Jeanne-Simone née Turrian. 10. Schild, Madeleine, fille de Jean-Pierre, ferblantier, à Cortaillod, et de Marie-Madeleine née Junod ; Dreyfuss, Marlyse-Monique, fille de Charles-Paul, représentant, à Neuchâtel, et de Jeanne-Rose née Jordan ; Epple, Jean-Claude, fils de Reinhard-Erwin, batelier, à Colombier, et d'Emilie-Clémentine née Bovay.

DÉCÈS : 11. Chuard, Jean-Claude-Albert, né en 1949, fils d'Albert-Henri, et de Jeanne-Louise née Sensonnens, à Boudry ; Roy, Jean-François-Abel, né en 1947, fils de Marcel-Willy, et d'Eugénie-Elisa-Mathilde née Bonjour, à Peseux (Neuchâtel). 12. Martenet, Jeanne-Hélène-Sophie, née en 1895, ménagère, célibataire, à Neuchâtel ; Hertig, Christiane-Béatrice, née en 1948, fille d'André-René et de Rosine-Adeline-Béatrice née Amiet, à Neuchâtel.

LES SPORTS

TIR

Résultats des compétitions sportives inter-districts au fusil et pistolet-révolver

Nous donnons ci-dessous le palmarès des matches inter-districts qui se sont disputés samedi et dimanche 10 et 11 septembre, au stand du Mail, à Neuchâtel. Voici les premiers et meilleurs résultats :

300 mètres - Fusil

Match inter-districts : 30 coups à tirer sur cible de 1 mètre en 10 cercles, dans les trois positions :

1. Boudry, moyenne 243,800 ; 2. Neuchâtel, 241,625 ; 3. Val-de-Travers, 241,200 ; 4. la Chaux-de-Fonds, 239,375 ; 5. le Locle, 230,200 ; 6. Val-de-Ruz, 229,500.

Champion cantonal : au total de deux épreuves de 30 coups, le tireur obtenant le plus haut résultat : André Baillod, Boudry, 531 points.

Champion debout : André Baillod, Boudry, 176 points.

Champion à genou : Frédéric Perret, Neuchâtel, 178 points.

Champion couché : Hermann Otz, Travers, 192 points.

Maîtrise cantonale, 490 points et au-dessus

1. André Baillod, Boudry, 531 points ; 2. Frédéric Perret, Neuchâtel, 516 ; 3. Maurice Pellaton, Boudry, 502 ; 4. Bernard Stauffer, la Chaux-de-Fonds, 500 ; 5. Fritz Hadorn, vétéran, la Chaux-de-Fonds, 495 ; 6. Hermann Otz Travers, 492 ; 7. Georges Eymann, le Locle, 491.

Ont obtenu l'insigne distinctif dès 238 points, dans une série de 30 balles (trois positions)

Camille Rey, les Verrières, 253 ; Louis Lambert, le Locle, 250 ; G. Fatton, Neuchâtel, 250 ; P. Habegger, Saint-Aubin, 246 ; M. Robert Neuchâtel, 245 ; M. Raboud, Noiraigue, 245 ; R. Switalski, Travers, 245 ; A. Freiburghaus, la Chaux-de-Fonds, 243 ; J. Tschanz, Neuchâtel, 241 ; W. Stauffer, la Chaux-de-Fonds, 241 ; A. Zulliger, Neuchâtel, 241 ; M. Voirol, la Chaux-de-Fonds, 241 ; R. Jeanneret, Boudevilliers 240 ; F. Zimmermann, Neuchâtel, 238 ; E. Kellenberger, la Chaux-de-Fonds, 238 ; A. Huguelet, Cernier, 238.

Match 50 mètres - Pistolet-révolver

sur cible décimale de 50 centimètres en 10 cercles mêmes dispositions qu'au tir au fusil :

1. Val-de-Travers, moyenne 242,500 ; 2. le Locle, 242,250 ; 3. Neuchâtel, 240,666 ; 4. Boudry, 238,250 ; 5. la Chaux-de-Fonds, 229,666 ; 6. Val-de-Ruz, 223,000.

Champion cantonal : Hermann Otz, Travers, 524 points.

Sont proclamés maîtres tireurs : deux séries de 30 coups sur cible décimale de 50 cm. en 10 rayons :

1. Hermann Otz, Travers, 524 ; 2. René Perret, Neuchâtel, 516 ; 3. Robert Switalski, Travers, 514 ; 4. Robert Vuille, le Locle, 509 ; 5. Frédéric Perret, Neuchâtel, 499 ; 6. F. Holzmann, Colombier, 495 ; 7. Fritz Hadorn, vétéran, la Chaux-de-Fonds, 491 ; 8. Edmond Giroud, le Locle, 490.

L'insigne distinctif dans une série de 30 balles, dès 238 points, a été obtenu par les tireurs suivants (maximum 300 points) :

Fr. Zimmermann, Neuchâtel, 253 ; Paul Philippin, le Locle, 248 ; Aurèle Huguelet, Cernier, 243 ; Maurice Voirol, la Chaux-de-Fonds, 242 ; Fernand Thiébaud, Bôle, 241 ; Arduino Piattini, Bôle, 239.

Le tir-fête de Bevaix

Le tir-fête annuel de la Compagnie des mousquetaires de Bevaix s'est déroulé le 11 septembre ; il clôture la saison des tirs de notre localité. Voici les résultats obtenus :

Cible Société : 1. Pierre-André Borioli, 833 ; 2. Henri Gygi, 827 ; 3. François Gern, 823 ; 4. Gustave Dubois, 819 ; 5. André Steiner, 809 ; 6. Jean-Claude Ribaux ; 7. Gustave Despland ; 8. Roger Steiner ; 9. Adrien Gindraux ; 10. François Gilliéron.

Cible Challenge : 1. Gustave Despland, 45 pts ; 2. Pierre-André Borioli, 44 ; 3. Henri Gygi, 42 ; 4. André Steiner, 42 ; 5. François Gilliéron, 42 ; 6. Henri Maeder, 40.

Cible Bonheur : 1. André Steiner, 273 pts ; 2. Jean-Claude Ribaux, 260 ; 3. Pierre-André Borioli, 255 ; 4. Henri Gygi, 253.

Cible Jeunesse : 1. Henri Brunner, 36 pts ; 2. François Walther, 30.

Voici également les résultats des tirs obligatoires et tirs en campagne :

Mention fédérale, tirs obligatoires : 1. André Steiner, 94 pts ; 2. Pierre-André Borioli, 91 ; 3. François Gern, 90 ; 4. Henri Gygi, 88 ; 5. Gustave Dubois, 88 ; 6. Roger Tinembart, 86 ; 7. Hermann Steiner, 85 ; 8. Jules Jeannin, 84 ; 9. Albert Lœffel, 84 ; 10. Henri Maeder, 84 ; 11. Jean-Pierre Robert ; 12. Louis Dubois ; 13 Jean-Paul Comtesse ; 14. Paul Borioli ; 15. Willy Dubois ; 16. Jean-Claude Ribaux ; 17. Adrien Gindraux ; 18. Alexandre Graf ; 19. Edmond Jeanmonod ; 20. Benjamin Faugel ; 21. Paul Tinembart ; 22. André Brtischgi.

Tir en campagne : André Steiner, 79 pts ; Pierre-André Borioli, 77 ; François Gilliéron, 74 ; Gustave Dubois, 72 ; Jean-Claude Ribaux, 72 ; Hermann Steiner, Alexandre Graf, Henri Gygi, André Britschgi.

5 12 26 5 12 26

c'est le numéro que vous devez appeler pour faire insérer une petite annonce dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Madame Claude de Perrot, Madame Lardy née de Juge-Montespieu, le Docteur et Madame de Fellenberg, Madame de Rodt, Monsieur Lardy, ministre de Suisse, et Madame Lardy, Mademoiselle Hilda Lardy ;

Madame Edmond Lardy ;

Monsieur Guillaume de Perrot, Monsieur et Madame Denys de Perrot et leurs filles, Monsieur et Madame Raoul de Perrot et leurs enfants, Monsieur et Madame Carl Gassner et leurs enfants, Monsieur Claude Batault, secrétaire d'ambassade, et Madame Claude Batault, Madame Persédona de Fellenberg, Mademoiselle Françoise Lardy et Monsieur Pierre-Blaise Lardy ;

les familles de Chambrier, Courvoisier, de Perrot, Lardy et Vernes,

ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle

Marie-Louise LARDY

leur chère sœur, belle-sœur, nièce, tante, grand-tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui le 12 septembre 1949.

Berne.

Je vous laisse la paix ; je vous donne ma paix ; je ne vous la donne pas comme le monde la donne.

Jean XIV, 27.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 15 septembre 1949, à 15 heures, à Châtillon par Bevaix (Neuchâtel).

Automobiles gare Bevaix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Mademoiselle Alice Robert-Tissot, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Alfred Robert-Tissot et leurs enfants Dennis et Dorine, à Londres ;

Monsieur et Madame Marcel Robert-Tissot et leurs enfants, Finn, Eric et Marc, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Charles Robert-Tissot et leurs enfants, Charles et Mireille, à Zurich ;

Monsieur Eric Robert-Tissot, à Neuchâtel ;

Mademoiselle Luise Spies, à Hassmersheim (Bade) ; Monsieur le Pasteur et Madame Majer, à Hassmersheim (Bade) ;

Madame veuve Berta Spies, à Wittlingen (Bade) ;

Mademoiselle Estelle Robert-Tissot, à la Chaux-de-Fonds ;

Madame Lemche-Hansen et famille, à Copenhague,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Charles ROBERT-TISSOT

née Bertha SPIES

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente que Dieu a reprise à Lui, dans sa 75me année.

Neuchâtel, le 12 septembre 1949.
(Côte 60)

Mon âme bénit l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Ps. C. III.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 15 septembre.

Culte au crématoire à 13 heures.

On ne touchera pas

Le comité du **Ski-Club Neuchâtel** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame

Charles ROBERT-TISSOT

mère de Messieurs Marcel et Eric Robert-Tissot, membres actifs.

L'Ecole suisse de ski de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame ROBERT-TISSOT

mère de Monsieur Eric Robert-Tissot, instructeur.

Seyon 19a Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINÉRATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL. 5.36.04

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 14 septembre. Température : Moyenne : 17,7 ; min. : 14,8 ; max. : 23,4. Baromètre : Moyenne : 718,7. Eau tombée : 11,2. Vent dominant : Direction : sud - sud-ouest ; force : faible. Etat du ciel : Couvert le matin. Ciel variable l'après-midi. Orage de 20 h. 15 à 21 heures, avec pluie, et pluie pendant la nuit.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

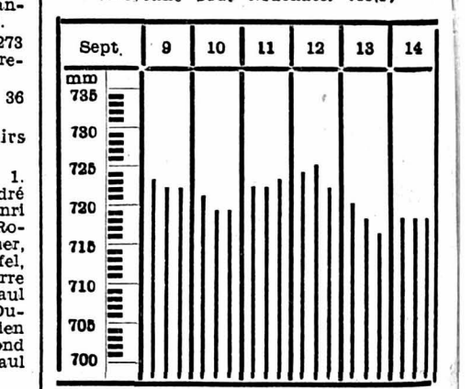

Niveau du lac, du 13 sept., à 7 h. : 429.69
Niveau du lac, du 14 sept. à 7 h. : 429.70

Température de l'eau : 20o

Prévisions du temps : Jeudi matin, quelques brouillards sur le Plateau. Plus chaud pendant le jour avec augmentation de la nébulosité. Au cours de l'après-midi et de la soirée, quelques précipitations orageuses probables.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel